

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 24 OCTOBRE 1979 - N° 979

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## Budget : la querelle du RPR

En s'abstenant sur le vote de la partie « recettes » du budget 1980, les députés RPR ont créé un fait sans précédent dans la V<sup>e</sup> République. Cependant, ils n'iront pas jusqu'à voter une motion de censure. Remoués en perspective des présidentielles mais pas rupture de la majorité... De toute façon, ce budget peut être mis en application par ordonnance gouvernementale. LIRE EN PAGE 9

## 23 octobre : les médecins en grève

Mardi, la plupart des cabinets de médecins étaient fermés, seules les urgences étaient assurées. Les médecins refusent le projet du ministre de la Santé J. Barrot, d'enfermer leurs honoraires et leurs prescriptions dans une « enveloppe globale » dont la progression ne devrait pas dépasser celle de la production intérieure brute. En toile de fond de cette grève, c'est évidemment toute la politique de restrictions et d'économies sur la santé qui se dessine : budget bloqué pour les hôpitaux, contrôle renforcé sur les arrêts de travail, hausse du ticket modérateur et des cotisations à la Sécurité Sociale...

Pour leur part, les médecins du SMG comptaient faire de ce 23 octobre une journée de soins gratuits. LIRE EN PAGE 2

## Grève générale en Guadeloupe

Après le succès de la grève générale en Martinique, ou P. Dijoud a été accueilli à l'aéroport par 3 000 manifestants, la grève générale a atteint la Guadeloupe. Si le secrétaire d'Etat aux colonies a, semble-t-il, affirmé que « l'indemnité de vie chère sera maintenue », toutes les autres revendications des travailleurs Antillais et Réunionnais demeurent : alignement du SMIC sur celui pratiqué en France et application des accords sur l'indemnisation du chômage. LIRE EN PAGE 11

# Vague de luttes à Grenoble

- Extension de la grève avec occupation dans les différentes usines de Merlin-Gérin
- Progil (Rhône-Poulenc) : grève pour la levée du lock-out, 300 F pour tous, réduction du temps de travail et amélioration des conditions de travail
- Débrayages à Neyrpic, Sescosem, Raymond-Boutons.

Plusieurs usines importantes de Grenoble sont entrées dans la lutte.

## L'EVEIL BRUTAL DES OUVRIERS DE MOTOBECANE

De notre envoyé spécial François Marchadier



LIRE EN PAGE 3

A Merlin Gérin, la grève se renforce. L'occupation a été votée dans les usines A, B, M1, M3, M5, S et H. Les 8 000 travailleurs étaient en lutte depuis une dizaine de jours. Lundi matin des piquets de grève se mettaient en place. La direction engageait l'épreuve de force en envoyant des huissiers à la porte de certaines usines. Elle avait utilisé le week-end pour amener ses cadres et quelques non-grévistes. De plus, 17 délégués sont assignés mercredi devant le tribunal.

Progil, filiale de Rhône-Poulenc, située à Pont-de-Claix dans la banlieue de Grenoble est en grève depuis vendredi dernier. La lutte est partie de l'atelier CO. La direction a alors lock-outé les dérivés de cet atelier et perdu à petit, le lock-out s'est étendu à toute l'usine. 2 400 ouvriers sont concernés. Ils revendiquent : la levée du lock-out, 300 F pour tous, la diminution du temps de travail, une amélioration des conditions de travail. Mardi matin, une assemblée générale se tenait pour décider de la suite du mouvement.

La journée de lundi a été marquée également par des débrayages à Neyrpic, entreprise de 2 000 salariés qui fait de la chaudronnerie nucléaire et qui est une filiale d'Alsthom-Atlantique. Lundi aussi, des débrayages ont eu lieu à l'entreprise Raymond-Boutons où travaillent un millier d'ouvriers. Enfin, à la Secosem (du trust Thomson), des débrayages devaient se réaliser ce mardi.

## Grève des médecins

## «ENVELOPPE GLOBALE» ?

## UNE MESURE DANGEREUSE POUR NOTRE SANTE !

Mardi 23 octobre, les médecins sont en grève. Au centre de leur grève, le refus de l'«enveloppe globale». Nous allons examiner ici les conséquences des mesures Barrot, pour les travailleurs. Nous publions également le point de vue d'un médecin du SMG, syndicat de médecins qui comptait faire du 23 octobre une journée de soins gratuits, ainsi que quelques réflexions sur cette grève inhabituelle.

Mardi 23 Octobre : la plupart des cabinets de médecins sont fermés, et seules des gardes comme un dimanche sont assurées. Des professions paramédicales se sont même associées à ce mouvement de grève. Tous ont mis en avant le refus de l'«enveloppe globale», système que le Ministre de la Santé, Jacques Barrot, a exposé dans sa déclaration du 25 juillet dernier, concernant le plan de redressement de la Sécurité Sociale. Examinons ces mesures.

Tout d'abord, le Ministre insiste lourdement sur le déficit de 24 milliards de francs de la Sécurité Sociale, à combler par des mesures draconiennes, sur 18 mois. Un maître mot de l'argumentation gouvernementale : rééquilibrer l'Assurance-Maladie. Par quels moyens ? D'abord, en fixant des «enveloppes globales» de dépenses annuelles pour les hôpitaux et la médecine de ville. Ensuite par une série de mesures «contre les abus de prise en charge».

- l'enveloppe globale : les honoraires des médecins (et des dentistes) sont bloqués jusqu'à ce qu'une nouvelle convention soit signée entre les syndicats médicaux et la Caisse Nationale d'Assurance-Maladie. Ces honoraires ne seront réévalués chaque année que si le nombre des actes médicaux et le volume des prescriptions n'ont pas dépassé les prévisions. Ce qui revient à faire dépendre l'évolution du tra-

tement des médecins du nombre limité d'arrêts de travail qu'ils auront délivrés ou du peu d'analyses et d'examen prescrits.

Même enveloppe globale pour les hôpitaux : le budget 1979 ne sera pas dépassé et celui de 1980 devra aligner sa croissance sur celle du PIB (Produit Intérieur Brut, c'est-à-dire la somme des ressources de la France).

- mesures visant «à rééquilibrer les dépenses de l'Assurance-Maladie» :

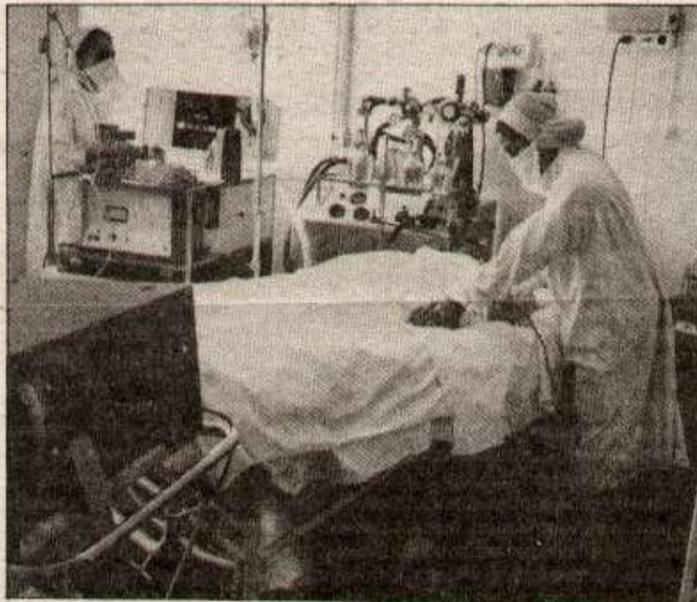
Un contrôle draconien des arrêts-maladie est mis en place. Les formulaires seront modifiés afin d'indiquer plus précisément les heures de sortie des malades. De plus le contrôle médical de la Sécurité Sociale sera renforcé.

Le ticket modérateur est rendu obligatoire, c'est-à-dire que les remboursements complémentaires ne pourront pas atteindre 100 % des dépenses, l'assuré devra toujours payer 5 % de sa poche.

Et pour couronner le tout, Barrot annonçait le 25 juillet une hausse importante des cotisations sociales : 1 % des revenus des salariés serait prélevé jusqu'en 1981.

## CHIFFRES TRUQUES

Tel était dans ses grandes lignes le plan Barrot de redressement de la Sécurité Sociale. Comme nous le disions précédemment, l'argumentation gouvernementale reposait sur les



Diminuer les soins...

courbes des dépenses de santé et des richesses nationales. Pour Barrot, il ne faut pas que s'écartent ces deux courbes.

Donc, «éviter de dépenser à l'aveuglette de l'argent pour la santé» et «donner aux gens la mesure des choses», telles étaient les menaces de Barrot.

On peut déjà mettre en cause ce principe, qui ne tient pas compte des besoins réels des malades. Mais du point de vue même de Barrot, le raisonnement ne tient guère.

Examinons quelques chiffres. M. Barrot parle d'un accroissement plus rapide des dépenses de santé que des ressources de la France. Or les chiffres calculés de 1970 à 1978 sont sensiblement les mêmes : le taux de croissance annuel a été de 13,6 % pour la médecine de ville, et de 13,3 % pour le PIB. Les taux de progression pour les différents postes de la médecine de ville sont de 14,9 % pour les honoraires médicaux, de 13 %

## QUE LES PATRONS PAIENT LEURS DETTES !

Voyons maintenant ce fameux déficit de la S.S. Le gouvernement parle de 24 milliards. Notons au passage que lorsque les parlementaires ont examiné ce déficit en juin dernier, il n'était que de 12,1 milliards. En trois mois, il se serait multiplié par deux ? Cela est peu vraisemblable ! Ces chiffres gouvernementaux avancés sont donc largement truqués pour les besoins de la cause. Allons plus loin. On parle de déficit. Mais si le patronat réglait sa note impayée de cotisations de l'ordre de 8 milliards, si le gouvernement versait les 7,5 milliards qu'il doit à la S.S., ce «trou» dans les caisses ne serait-il pas pour une grande part résorbé ?

De même pour les dépenses hospitalières : certes, le progrès médical et technique «coûte» cher. Aujourd'hui, 70 nouveaux scanners coûteraient 3,5 milliards. Mais ne sont-ils pas nécessaires ? Au nom de quel principe peut-on réduire les dépenses occasionnées par le traitement des malades.

Non, vraiment, l'enveloppe globale chère à Barrot est inacceptable ! Nous ne pouvons tolérer de nouvelles économies et restrictions sur notre santé.

Michel BERTEL

## Point de vue d'un médecin membre du syndicat de la médecine générale

(...) L'enveloppe globale, c'est quand même très grave. C'est la politique d'austérité appliquée à la médecine de cabinet, alors que pour les hôpitaux, cela commençait à s'appliquer.

Alors, c'est vrai, les gens ont un peu l'impression que les médecins font grève pour défendre leurs intérêts, alors que tous les syndicats mettent en avant le problème de l'enveloppe globale. (...)

Nous, nous allons pratiquer la grève des paiements. Il nous semble que cela permet beaucoup mieux d'expliquer aux gens que ce n'est pas une question d'intérêts, mais une question d'atteinte à la Sécurité Sociale, à la santé publique. Dans notre cabinet, les gens qui viendront chez nous ne paieront pas et on leur expliquera ce qui se passe. D'autre part, nous allons faire une réunion avec le maximum de clients, et en invitant les syndicats, les partis politiques, la mairie PS, des gens qui ont du poids pour avertir la population.

## Que signifie cette enveloppe globale ?

C'est un projet qui a été lancé par Barrot, mais qui n'a pas été encore explicité, il n'y a pas de texte écrit. Mais il semble bien que la Sécurité Sociale consacrerait un certain taux du PNB au paiement des actes médicaux, au paiement des médecins, aux examens de laboratoire... Avec un chantage aux médecins : si vous voulez voir vos revenus progresser, c'est simple, il suffit de délivrer moins de médicaments, moins d'arrêts de travail...etc. Cela vise donc à réduire globalement les actes médicaux, c'est une politique qui vise à diminuer la quantité des soins fournis !

## Comment le gouvernement déterminera que tel médecin a délivré trop d'arrêts de travail ?

Il y a une moyenne par département, et ceux qui s'écartent trop de cette moyenne sont rappelés à l'ordre et sont menacés de déconventionnement.

## Pourquoi le gouvernement se met à dos cette corporation au'il a pourtant longuement choyée ?

Tu sais, le gouvernement ne s'attaque pas à la corporation, il s'attaque à la santé publique. Ce qui est visé à long terme, c'est le démantèlement de la Sécurité Sociale, faire de celle-ci une assurance-minimum pour les risques graves... et pour des soins minimum. Une santé pour ceux qui pourront payer ! Egalement, pousser des médecins à se déconventionner pour que les bourgeois, disons, se fassent soigner en payant.

Ce qui me tient à cœur, c'est que la télé, la radio, ont complètement passé sous silence ce qui est pourtant le point principal : c'est l'enveloppe globale. Et ils n'ont retenu de la grève des médecins que leur rémunération ! C'est très caractéristique : ils se sont emparés de l'image de quelques médecins qui gagnaient bien leur vie. Ils cherchent à couper au maximum le médecin de la population et à passer sous silence la question de l'enveloppe globale.

M.C.

## Une grève qui reste ambiguë

Ces derniers jours, chaque médecin a reçu dans son courrier une lettre-tract de la CSMF, la Confédération des Syndicats Médicaux Français. Son objet : mobiliser pour la grève du 23 octobre, «Journée Nationale de Protestation et d'Action pour la Santé». On peut y lire des phrases du type : «agression sans précédent», «chiffres truqués et tronqués», «informations tendancieuses et gratuites», «ce sont les principes de l'éthique des médecins et les droits les plus fondamentaux de la population qui sont en jeu». Et la lettre se termine par un appel à une «action dure et résolue», ponctuée d'un «nous devons gagner !».

Déjà, lorsque la grève avait été décidée, il y a un mois, une affiche ressemblant à un avis de décès avait été distribuée. On pouvait y lire : «Votre santé en danger ! Hier vous avez acquis le droit aux soins pour tous. Aujourd'hui, le gouvernement veut réduire la qualité. Demain, il en limitera l'accès. Votre médecin doit gagner la liberté de prescrire les examens et les traitements dont vous avez besoin».

C'est donc en direction des malades que la Confédération des Syndicats Médicaux Français axe l'explication de la grève du 23, en insistant non pas sur le blocage des honoraires médicaux, mais sur les atteintes à la santé. Réaction inhabituelle de la part de cette corporation, et qui mérite d'être soulignée. Et c'est un fait que les mesures préconisées par Barrot sont une attaque directe contre notre santé. Si le principe de l'«enveloppe globale» passe, on peut craindre en effet que le médecin placé devant le risque de voir ses honoraires réduits préférera prescrire moins d'examen, délivrer moins d'arrêts-maladie. L'expérience de médecins déconventionnés pour «mauvais profil» a de quoi faire réfléchir, sans doute.

Cela dit, cette grève reste ambiguë. Comment se fait-il, par exemple, que, dans de très nombreuses assemblées générales locales, préparatoires à la grève, la question de la qualité des soins ait été cette fois complètement mis sous la table, et qu'on n'ait discuté que du problème des

honoraires ? N'y a-t-il pas, pour une partie non négligeable de médecins qui gagnent bien leur vie, la préoccupation prioritaire de leurs revenus, plus que la santé des malades ? Il est certain qu'aujourd'hui, un médecin qui prend entre 60 et 70 personnes par jour se voit taxer d'un «mauvais profil», car cela correspond à de grosses dépenses de Sécurité Sociale. Mais on peut aussi se demander quel type de médecine il prodigue, à ce rythme ! Que penser par exemple de la décision prise par les médecins de Nice, majoritairement réactionnaires, de passer dans tous les cabinets pour vérifier que les affiches y sont bien apposées ? Comment expliquer le refus très fréquent d'assurer gratuitement les urgences le jour de la grève ? Tout n'est donc pas à mettre sur le même plan. Se battre pour avoir le droit de prescrire tous les soins nécessaires, pour avoir le droit de mettre en arrêt-maladie tous ceux qui en ont besoin, n'a rien à voir avec la médecine à la chaîne que bon nombre de médecins n'hésitent pas à faire.

Depuis plus de dix jours, deux établissements Motobécane sont occupés. Quand la grève a commencé, le moins surpris n'a pas été le patron qui, chaque année depuis le début de la crise, portait un coup plus dur à ses 3 000 ouvriers picards. Il avait même ramené les horaires à 24 heures par semaine pendant 6 mois, sans oublier les licenciements des plus anciens. Habitué à ne rencontrer aucune riposte conséquente, il annonçait récemment 450 suppressions d'emplois. Mal lui en a pris ; il fait l'expérience que la patience a des limites et que surtout la situation politique et sociale a changé.

« Depuis trois ou quatre ans que l'on en prenait plein la figure, cela ne pouvait plus durer », explique un délégué CGT dont le syndicat représente 80% des voix aux élections professionnelles.

#### PLUS IL LICENCIAIT PLUS IL VOULAIT LICENCIER

Mais pourquoi ce qui a été accepté les années précédentes ne l'a-t-il plus été en 1979 ? « Jusqu'à maintenant, c'était les plus âgés qui étaient remerciés et mis en pré-retraite. Cette année, l'attaque est beaucoup plus massive » indique le délégué.

A cela, il faut sans doute ajouter que les ouvriers de l'usine ont fait largement l'expérience que les réductions d'emplois et les diminutions d'horaires présentées par le patron comme la condition, en tout cas nécessaire et sans doute suffisante, pour remettre l'usine à flots se sont révélées des remèdes inefficaces. Plus il licencierait, plus il voulait licencier. Petit à petit, est née l'idée que si on n'y mettait pas le hola, Motobécane ne serait bientôt que l'ombre d'elle-même. Or, la situation de l'emploi en Picardie est telle qu'il est à peu près illusoire d'espérer

trouver du travail ailleurs. Un tract de l'UL CGT de Saint-Quentin affirme que le taux de chômage est plus fort en moyenne dans l'Aisne qu'en Lorraine.

#### UNE LUTTE DYNAMIQUE

Mais ce qui est nouveau à la Motobécane de St Quentin, ce n'est pas seulement cette situation de lutte ouverte, cette grève avec occupation. Il faut noter que l'on assiste à une grève dynamique. « Depuis que nous luttons, explique ce délégué du département Mobyette, il ne s'est pour ainsi dire pas passé de jours sans que nous fassions une sorte d'action coup-de-poing ». La liste, c'est vrai, est déjà longue, et dès les premiers jours, les ouvriers renaient une poignée de hauts cadres dévoués corps et âmes au patron. Après avoir bloqué les routes, paralysé deux fois la Gare, occupé la chambre du Commerce et la chambre patronale, ils occupaient pas plus tard que ce lundi l'ANPE. Il faut ajouter à cela une unité d'action très positive avec les ouvriers de Boyer qui font preuve d'une détermination exemplaire dans la lutte qu'ils mènent également pour l'emploi.

# L'EVEIL BRUTAL DES OUVRIERS SAINT-QUENTINOIS DE MOTOBECANE

De notre envoyé spécial François MARCHADIER

#### ...QUI A DÉJÀ FAIT RECULER (INSUFFISAMMENT) LE PATRON

Lors de la rentrée de vendredi dernier, le patron a accusé un nouveau recul qu'il a naturellement accompagné, la main sur le cœur, de déclarations émouvantes sur le thème « je ne peux vraiment aller plus loin », « pas question de laisser des copains dehors », lui répond la vieille ouvrière rencontrée à la grille soigneusement barricadée du département Bicyclettes. « On continue la lutte jusqu'à ce qu'il ait reculé sur nos 81 camarades restant en rade ».

Le patron propose aussi un certain nombre de mutations à Pantin où il possède une autre importante usine. Un gréviste semble approuvé par ses camarades quand il exprime un « pouah ! » suggestif, que lui inspire la perspective d'aller vivre à cinquante kilomètres d'ici en banlieue parisienne. « Surtout que parmi nous, il y en a plus d'un qui a fait construire ici », ajoute un autre.

#### JOURNÉE LOCALE D'ACTION

La prochaine mobilisation devait se dérouler ce mardi « journée nationale



d'action» avec montée en car sur Paris. Auparavant, les ouvriers de St-Quentin étaient appelés à manifester en ville. C'est en effet indispensable de s'opposer aux 700 suppressions d'emplois prévues chez Brunelle, aux Lain d'Alsace, chez Sovermarco et surtout chez Boyer et à Motobécane, car comme le dit le tract d'appel de la CGT : « La victoire de Motobécane et Boyer sera le garant de l'avenir d'autres entreprises du Saint-Quentinois ».

Ce mardi matin, on apprend finalement que si la journée « Saint-Quentin en lutte » était maintenue, en revanche la montée sur Paris était reportée à vendredi, Barre étant hospitalisé et le Conseil Général de l'Aisne ne se satisfaisant pas d'être reçu par Chadeau, délégué à l'Aménagement du Territoire. Précisons que la CFDT qui juge cette journée non conforme à l'accord interconfédéral, n'y appelle pas, mais laisse ses sections syndicales d'entreprises libres d'adopter l'attitude qu'elles jugent la meilleure.

Mercredi matin à 11 h, 17 salariés de Motobécane sont cités en référés pour occupation des locaux. Une fois encore, on constate le peu de sérieux de la justice qui fait citer également un membre du personnel ouvertement hostile au mouvement ! Cela ne suffit pas aux cadres anti-grévistes. Lundi, ils étaient reçus au nom d'un prétendu « Comité de défense des libertés du Travail » par le sous-préfet. Ils ont annoncé qu'au cas où la justice ne ferait pas ouvrir les portes, « les pouvoirs publics seraient responsables ».

d'affrontements qui ne sauraient tarder ». Autre mesure de division : le patron de Motobécane met ses ouvriers devant le chantage suivant : plus vous accepterez la limitation du boni — avec perte du salaire —, plus je diminuerai le nombre des licenciements...

Cette manœuvre constitue un chantage inadmissible, que les grévistes semblent décidés à refuser.

#### ● Une autre grève avec occupation dans une usine de Saint-Quentin

Une nouvelle usine se mettait en grève avec occupation ce lundi : les établissements S.I.T., ce sous-traitant de moquettes travaille essentiellement pour Renault. Les sections CGT et CFDT revendiquent augmentation de salaires, réduction du temps de travail à 36 h. et la garantie de l'emploi.

## PUISSANTE MANIFESTATION DE 2 000 ARDOISIERS DANS LES RUES D'ANGERS LUNDI

### Participation de nombreuses femmes

Lundi 22 octobre, les ardoisiers entamaient leur 20<sup>e</sup> jour de grève par une nouvelle et forte manifestation dans les rues d'Angers pour réclamer de vive voix une entrevue avec les patrons. La mobilisation effectuée dans cette manifestation montre une fois de plus que leur combativité n'est pas émoussée, mais au contraire renforcée.

Malgré la pluie diluvienne, après une courte AG sur les chantiers pour expliquer le déroulement de la grève, c'est bientôt plus de deux mille ardoisiers qui se rassemblent sur la place devant le palais de justice. Les discussions vont bon train ; beaucoup discutent sur les nouveaux moyens de lutte à mettre en œuvre. Un échange s'engage entre ardoisiers sur la question du soutien ; les avis sont partagés : « Le soutien, c'est une question qui se pose. Il devait y avoir des mesures prises pour le soutien à la bourse du travail de Trélazé. La proposition d'aller dans les autres usines avait été faite, mais pour l'instant ce n'est pas mis en place ».

« Le soutien, pour que ça

se mette en place, il faudra bien attendre un mois. C'est vrai que ce n'est pas simple. Il faut avant tout que ce soit bien organisé ».

« Un soutien des autres boîtes ce serait bien. Eux ne sont pas informés vraiment de notre lutte, mais seulement par la presse ».

« La semaine dernière, il y a des types qui sont allés à la sortie de Cibié en se faisant passer pour des ardoisiers. Pour la collecte, il faut que les représentants syndicaux de chaque usine fassent leur boulot dans leur boîte et rassemblent les fonds à la bourse du travail qui nous les transmettra ensuite ».

« Moi, je pense que c'est plutôt à nous d'aller à la sortie des usines avec un délégué de l'intersyndicale

pour demander leur soutien. D'ailleurs, les gars de Cégédur nous attendent ».

D'autres avis s'expriment sur les moyens à prendre pour la lutte et sur l'occupation : « Il faudrait que les grosses boîtes comme Thomson-Angers se mettent en grève avec nous, eux aussi ils ont pas mal de problèmes, de licenciements en ce moment ».

Un autre donne son point de vue sur l'occupation des chantiers : « Cela ne sert pas à grand chose à mon avis. Il n'y a pas de stocks et les bureaux sont vides. Je ne vois pas à quoi ça servirait d'occuper ».

#### LES FEMMES DANS LA LUTTE

La manifestation partira vers 10 h 30. Les élus drapés dans leurs belles écharpes tricolores n'ont quand même pas osé se mettre tout à fait devant la manifestation. Beaucoup d'ardoisiers ont mis leur

casques pour que l'on sache « qu'il s'agit bien des mineurs ». D'autres sur les côtés distribuent un tract d'information à la population.

Un aspect intéressant et nouveau est apparu dans cette lutte, c'est la présence de nombreuses femmes de grévistes qui venaient soutenir leurs maris et reprenaient aussi avec ardeur les mots d'ordre, montrant ainsi que les problèmes des ardoisiers concernent les familles et qu'elles ont leur place dans la lutte contre les patrons.

La manifestation s'est ensuite dirigée vers la cité administrative ou les délégués de l'intersyndicale devaient rencontrer les patrons ; mais une fois encore ceux-ci ne se sont pas montrés, estimant qu'ils étaient allés « au-delà des limites dans les avantages accordés ». Une nouvelle assemblée générale était donc fixée pour le mardi matin à huit heures.

Correspondant ANGERS

## le quotidien du peuple

- Directeur politique ..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières ..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints ..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique ..... Nicolas Duvallois
- Section internationale ..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales ..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction ..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J  
CCPN° 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

## LUTTES OUVRIERES

## Alsthom Belfort : la radio de la lutte, témoin de diverses actions et débats

Devant les nombreuses tentatives de la direction pour diviser les travailleurs (convocation du personnel en lutte par secteur, pour tenter de leur arracher une pétition réclamant la reprise) et le refus de celle-ci d'avancer vers des négociations, la combativité des travailleurs se traduit concrètement par diverses actions : la radio peu à peu commence à être prise en charge plus largement par les travailleurs et émet deux fois par jour de 12 h. 30 à 13 h. 30 et de 19 h. à 20 heures. Elle s'attache à résumer les différentes actions menées quotidiennement et plus particulièrement, dans ses récentes émissions, elle accorde une place de plus en plus importante à la vie de la lutte, en rapportant des témoignages. Ainsi, lundi 22, la parole fut donnée aux femmes de grévistes : « *Nous nous sommes retrouvés à 50 devant la maison du peuple : de là nous nous sommes dirigés vers l'Hôtel du Lion (hôtel qu'occupe la direction) et nous avons forcé Descroix (membre de la direction) à nous recevoir* ».

D'autres interventions commencent à retracer le débat dans les piquets : « *le mois prochain, il faudra se serrer la ceinture* », « *cela fait toute une vie que l'on se la serre* » répond un autre. « *Nous sommes décidés à ne plus céder* ». Les animateurs de la radio soulignent le progrès : « *nous ne sommes plus le même groupe restreint, d'autres travailleurs ont beaucoup de choses à dire* ».

correspondant BELFORT

Une grande manifestation est prévue pour la journée de mercredi à Belfort en soutien aux grévistes de l'Alsthom.

## CHALON / SAONE : DELLE-ALSTHOM DANS LA LUTTE

Les deux usines Delle-Alsthom de Chalon (St-Cosme, 870 salariés, et La Garenne-Chatenoy) sont en grève depuis le début de la semaine. La répression anti-syndicale, l'action menée depuis une semaine dans les usines du groupe (Belfort, Saint-Ouen) et l'urgence des revendications de la boîte ont provoqué le ras-le-bol qui a amené les travailleurs à se mettre en lutte. La colère couvait à la suite des rumeurs de licenciement ; là-dessus, Belfort démarre, suivi de Saint-Ouen. Après des débrayages, un délégué CGT est sanctionné par la direction qui demande son licenciement ; mardi, l'inspection a autorisé le licenciement. Aujourd'hui, une grande majorité des salariés est en grève ; seuls les cadres, les employés et quelques rares ouvriers entrent dans l'usine pour prendre leur poste.

Les revendications :  
- garantie de l'emploi pour l'ensemble du personnel ;  
- salaire minimum à 2864 F (moins de 2 500 actuellement) ;  
- garantie de la totalité de la prime de fin d'année ;

- retour aux 40 heures sans perte de salaire (42 heures actuellement) ;

- arrêt et annulation des sanctions, réintégration du délégué.

Mercredi matin (17 octobre NDLR), une tentative d'occupation de l'usine, organisée par la section CGT (seul syndicat présent) a échoué, sous la pression de la direction qui a envoyé ses cadres repérer les travailleurs qui se rassemblaient dans la cour.

L'après-midi, la CGT métallurgie et l'UL appelaient à un rassemblement devant l'usine. Après les prises de parole qui ont rappelé les revendications et fait le point de la lutte, les Delle sont partis en manif vers le siège de l'Union patronale, accompagnés par des délégations CGT d'autres boîtes. L'Union patronale a été occupée toute la nuit. Jeudi matin, nouvelle manifestation pour retourner à l'usine et imposer une entrevue à la direction qui s'est dérobée jusqu'à présent. Les portes sont fermées ; quelques jeunes, sans se laisser arrêter par les membres de la direction qui prétendent empê-

cher le passage à la petite porte, passent et ouvrent le portail de l'intérieur. Toute la manifestation s'engouffre dans la cour ; la température monte, et lorsqu'un des directeurs s'avance, il est très « entouré ». Pressé par le responsable de l'UD-CGT d'accepter une entrevue, il propose de recevoir une délégation de la section, de l'UD et de l'UL, à condition que les travailleurs extérieurs à Delle (une cinquantaine, venus en solidarité) quittent l'usine. Le responsable UD déclare qu'il faut accepter la proposition ce qui provoque quelques réactions. Un ouvrier : « *Non, on n'a pas à accepter ça ; quelle gueule ça a : on les*

*appelle à la solidarité, et maintenant on les vire comme des malpropres* ». Finalement, seuls les Delle restent dans la cour, et la délégation syndicale s'enferme avec le patron. L'avenir dira s'il était juste de ne pas profiter de la présence des travailleurs mobilisés ce jour-là pour porter la lutte à un niveau supérieur. En tout cas, l'efficacité de la lutte dépendra maintenant des initiatives qui seront prises, de leur portée, de leur capacité à susciter le soutien des travailleurs de la ville ; alors que l'usine de Mâcon s'est mise en grève à son tour.

Correspondant  
CHALON-SUR-SAÔNE

## ● 3<sup>e</sup> semaine de grève des mineurs de La Mure

Un millier de mineurs de La Mure sont entrés dans leur 3<sup>e</sup> semaine de grève. La réponse de la Direction à leurs revendications a été d'assigner lundi 10 délégués (CGT et CFDT) au tribunal pour « entrave à la liberté du travail ». Mardi soir, des discussions devraient s'ouvrir à la préfecture de l'Isère.

## POLITIQUE

## Condamnation des militants bretons

## LA COUR DE SURETE A FRAPPE FORT, MAIS PAS AU HASARD

Les condamnations prononcées à l'encontre des prévenus bretons, quoique lourdes, ont été inférieures aux réquisitions de l'avocat général, qui réclamait des peines de 15 à 20 ans de réclusion criminelle pour les principaux accusés et plusieurs peines de 6 à 12 ans. M<sup>e</sup> Leclerc, dans sa plaidoirie, devait insister sur le fait que les attentats n'avaient provoqué que des dégâts matériels et demander l'indulgence de la Cour.

La Cour n'a donc pas suivi intégralement les réquisitions de l'avocat général, acquittant certains des accusés dont la culpabilité était douteuse. Elle a condamné les deux « chefs

### SONDAGE SUR LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Selon un sondage publié par *France-Soir*, 42% des Français sont hostiles au financement par l'Etat des partis politiques contre 19% qui y sont favorables et 22% d'indifférents.

historiques» du mouvement autonomiste breton, Yann Fouéré et Ange Péresse respectivement à huit et sept ans de réclusion criminelle, mais cette condamnation est de pure forme, Yann Fouéré étant réfugié en Irlande et Ange Péresse étant devenu citoyen ouest-allemand. Elle n'en témoigne pas moins d'une volonté affirmée dès le début du procès d'assimiler les inculpés aux leaders de mouvements qui avaient, durant la guerre, collaboré avec les nazis. La Cour a frappé très lourdement ceux qui étaient directement impliqués dans de nombreux attentats : Chenevière et Montauzier,

déjà condamnés pour l'attentat contre le château de Versailles, de nouveau condamnés à 15 ans de réclusion criminelle (les peines sont confondues), ainsi que Michel Herjean, impliqué dans une douzaine d'attentats.

S'agissant d'attentats à l'explosif, qui ne sont pas soutenus par les bretons, la Cour a donc frappé fort, pour l'exemple. Mais aussi contre un accusé comme Yann Puillandre (4 ans ferme), alors que sa participation à des attentats n'était nullement prouvée ; mais on le soupçonnait d'avoir joué un rôle de direction au moins idéologique sur les inculpés.

Pour le reste des inculpés, la Cour a modulé les verdicts, allant de peines de prison inférieures à cinq ans jusqu'à l'acquiescement de six accusés. Ceux qui avaient été libérés après avoir passé plusieurs mois en prison sont condamnés

à des peines totalement assorties du sursis.

Par ces verdicts inférieurs aux réquisitions de l'avocat général, la Cour de Sûreté de l'Etat a sans doute voulu affirmer qu'elle avait jugé en toute sérénité. Le résultat politique de ces condamnations, malgré tout très lourdes, aura été d'entretenir la confusion en assimilant les motivations, fort diverses, des inculpés condamnés aux plus lourdes peines : peu de choses communes entre les leaders historiques, qui ont collaboré avec les nazis, les auteurs de nombreux attentats, certes indéfendables, mais dont les liens avec les précédents n'ont nullement été prouvés, et des militants comme Yann Puillandre, qui se réclame d'options progressistes, et dont la participation aux attentats n'est en rien prouvée.

F.N.

## Semaine d'action et de réflexion au CTA de Bobigny

Du 1<sup>er</sup> au 6 octobre a eu lieu dans les PTT une semaine d'action pour mener à une « action nationale » fin octobre et peut-être interprofessionnelle fin novembre. A Bobigny CTA, elle a pris la forme d'une quinzaine un peu allongée dont les moments les plus intéressants ont été les assemblées générales de bilan du 15 au 20.

C'est au cours de la rencontre du 2 octobre entre CGT et CFDT, que la décision est prise de faire une quinzaine. En plus des revendications nationales, (35 heures en jour et 30 heures en nuit et demi-nuit, 3 000 F minimum, 400 F pour tous) s'ajoutaient des revendications dues aux conditions de travail locales.

Sur tout cela, peu de choses ont été obtenues chez le directeur, au cours de l'audience qui avait été demandée par les syndicats.

Dans les AG de comptes rendus, on pouvait bien sûr appeler, pour faire échec à la politique de la direction, à se mettre en grève le 25. C'est ce qu'ont fait les sections CGT et CFDT, la première par conviction, la seconde pour la forme en disant qu'elle espérait que ce serait un « tremplin » vers une « grève générale ». Rien n'est moins sûr !

Mais, et là c'est plus positif, dans ces AG, il a été mis l'accent sur la recherche de nouvelles for-

mes d'action lors des grèves futures, qu'elles soient générales ou locales ; en particulier, l'idée de faire des grèves sélectives, en refusant de trier les impôts, ou en ne triant que les mandats des ASSÉDIC ou les allocations familiales. Ceci allait dans le sens des actions ralliant « la population, c'est-à-dire les autres travailleurs, pour qu'ils nous soutiennent et que, comme en 1974, la solidarité postiers-usagers se réalise » ainsi que l'indiquait un militant CFDT.

Pendant les interventions dans toutes les brigades, les AG sont attentives. Dans l'une d'elle (en nuit), un militant CGT demandera que l'on poursuive la réflexion par chantier sur les formes d'action. De plus, certains postiers et militants voudraient mettre en place un comité de lutte regroupant syndiqués CGT et CFDT et non-syndiqués, préfigurant un futur comité de grève du type de celui de l'Alsthom Saint-Ouen.

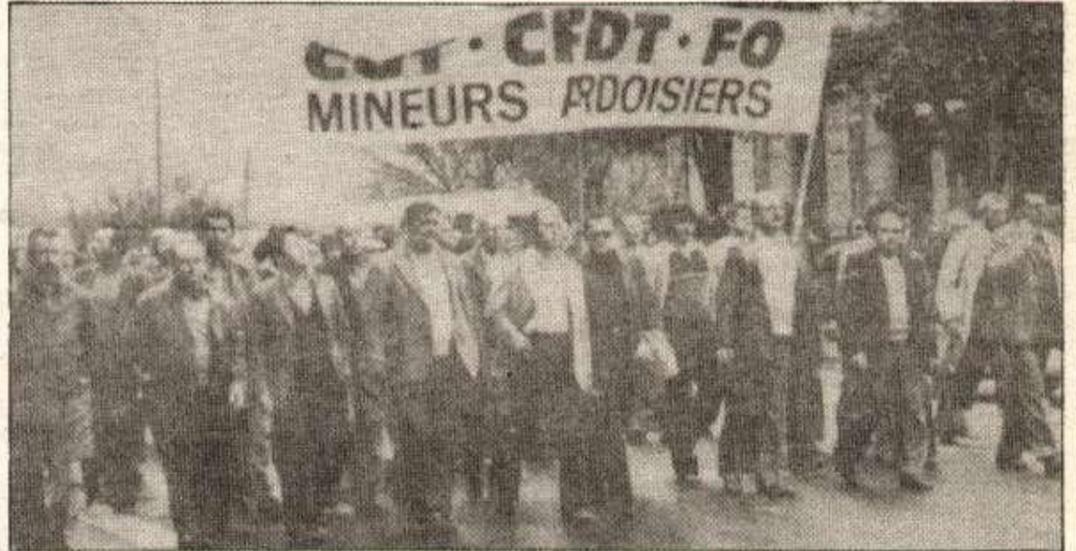
Correspondant  
BOBIGNY CTA

# LA LUTTE DES MINEURS ARDOISIERS DE TRELAZE

Interview de l'intersyndicale (CGT-CFDT-FO)

Les ardoisières à Angers, c'est quelque chose d'important. Quand il y a la grève là-bas, on en entend parler. L'expérience, les traditions de lutte, des reculs imposés aux patrons ont fait des ardoisières un exemple, une référence pour des milliers de travailleurs angevins.

Actuellement, ils sont à nouveau en grève ; une grève qui s'annonce longue et dure. Appliquant à la lettre les directives gouvernementales, le patronat des ardoisières refuse toute négociation un peu sérieuse. Dans un contexte d'incontestable développement des luttes ouvrières en France, la grève des ardoisières de Trélazé est impulsée de manière dynamique. Plus offensive sans doute que les grèves précédentes. Plusieurs fois, les grévistes ont défilé dans les rues montrant une grande détermination. Sur la situation de la lutte, sur les revendications des ardoisières, sur leur état d'esprit, des militants de l'intersyndicale ont bien voulu répondre aux questions que leur a posées notre correspondant d'Angers.



**«L'attitude du patronat ardoisier dans la période est assez grave pour le mouvement ouvrier de Trélazé et celui-ci prendra les moyens de briser l'intransigeance patronale»**

► *Quel bilan tirez-vous après 15 jours de grève ?*

G.D. : Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a une absence totale de discussions, de la part des patrons ; nous avons fait sept réunions avec eux : si les quatre premières ont permis d'aborder les problèmes de fond, les trois autres n'ont servi absolument à rien ; on s'est foutu de nous et pourtant nous en avons posé des questions (...) mais aucune réponse n'a été faite dans les dernières réunions ; soit que les patrons levaient la séance comme le lundi 15 octobre ou alors on assistait à des réunions muettes comme celle du jeudi 18 (la dernière), qui commencera à 11 h. pour se terminer à 11 h. 30. De 11 h. 30 à 13 heures, ce fut le mur du silence, je n'avais jamais vu ça dans ma carrière de militant ; et les patrons ont eu l'audace de dire «qu'ils avaient fait un effort important et qu'ils ne pouvaient revenir sur leur décision».

Cette situation est très grave : il y a la volonté patronale de démolir délégués et ardoisières ; c'est une insulte que nous, nous ne saurions tolérer.

D.E. : Au niveau des revendications, ce que nous demandons n'est pas une éventuelle baisse du délai de carence, mais la suppression totale, c'est-à-dire que nous soyons indemnisés dès le premier jour avec une garantie intégrale du salaire à 100 %, ce qui n'est pas actuellement le cas.

G.D. : Pour l'instant, le principal point d'achoppement avec le patronat reste bien la mensualisation, mais il n'empêche que nous voulons aussi discuter d'autres points importants : le paiement des jours de repos - on veut 100 % - cela pour arriver à discuter de la réduction du temps de travail ; à cela s'ajoutent les avantages en nature qui sont partie intégrante du statut de mineur (logement et chauffage) et nous demandons l'alignement réel sur les charbonnages ; d'ailleurs, nous avons fixé un calendrier pour obtenir par éta-

pes les mêmes avantages qu'eux.

► *Pourquoi la mensualisation, c'est-à-dire la suppression du salaire au rendement ne peut être obtenue tout de suite ?*

D.E. : Il nous apparaît difficile de supprimer tout de suite le salaire au rendement ; il y a plusieurs volets : d'abord la garantie «maladie et blessures», ensuite les garanties de salaire fixe ; ce qu'il faut prendre en compte, c'est qu'actuellement, dans le salaire au rendement, il y a une



Les grévistes dans les rues d'Angers

partie fixe qui représente 20 à 30 % et une partie mobile qui va de 40 % (c'est assez rare) jusqu'à 90 % selon les postes. Ce qu'on demande donc, c'est la réduction maximum de la partie mobile et l'augmentation importante de la partie fixe ; mais, à mon avis, ce volet s'effectuera par une modernisation, une mécanisation qui devrait réduire le travail au rendement, car on est bien conscient que ce travail représente pour les ardoisières des pertes de salaire allant de 600 à 700 F.

G.D. : Pour ce qui est du pre-

mier volet, il faut absolument l'obtenir car cela nous permettra ensuite d'attaquer le second volet ; le point sur lequel la direction ne veut pas céder est bien le premier volet. Le personnel administratif est bien, lui, indemnisé à 100 % alors que nous, à partir du 4<sup>e</sup> jour seulement. Ce sont les dernières propositions du patronat. Nous n'aurions qu'un taux de couverture de 64 %, donc une indemnité journalière de 88 F environ alors que le salaire journalier avoisine les 150 F. D'ailleurs, il n'y a guère qu'aux ardoisières qu'on n'a pas obtenu la suppression de ce délai

comblé. Deuxièmement, les 22 % d'abattement de retraite complémentaire : les patrons accordent la suppression à condition que les ardoisières acceptent trente ans de fond et encore plus d'années à la surface. Troisièmement, pour l'indemnisation du départ en retraite, il y a augmentation légère promise, mais on est loin des trois mois de salaire demandés. Actuellement, la direction dit qu'elle veut bien nous augmenter d'un mois, mais il faut avoir fait 37 ans de fond, c'est impossible. Ce que cherche le patronat actuellement, c'est nous faire accepter une rédu-

En fin de compte, cette revendication n'est pas nouvelle ; il y a eu une grève en 78 et une autre de 48 heures en juin dernier où le même problème était posé.

D.E. : Ce qui est bizarre, c'est que cette grève ne semble pas trop les affecter. Or, il n'y a aucun stock sur les carreaux. Il y a beaucoup de commandes en suspens et des couvreurs risquent même d'être mis en chômage par cette situation ; les patrons en ce moment n'ont même pas leurs stocks de sécurité, il y a peut-être filtration de l'ardoise d'Espagne et peut-être honorent-ils quelques commandes avec celle-ci mais on n'en sait rien pour l'instant.

► *Comment envisagez-vous la poursuite de la grève ?*

G.D. : Il suffit de regarder le vote de ce matin : il y a une majorité écrasante pour la poursuite de la grève : 95 %. Ce qui est programmé, c'est une manifestation d'ampleur ce lundi à 10 heures puisque les discussions sont muettes. Il faudra imaginer certaines choses qui fassent parler de nous, par exemple, nous avons l'intention de défilé dans les rues d'Angers avec la tenue de travail et le casque de mineur ; comme cela, on saura de qui il s'agit.

D'autre part, nous avons averti la télévision régionale pour qu'elle vienne nous filmer alors que celle-ci disait auparavant «ne pas avoir connaissance du conflit des ardoisières». Un comité de soutien s'est par ailleurs mis en place et sera amené à prendre certaines dispositions pour la poursuite de la grève. Le fait que nous ayons défilé pendant deux jours à Angers commence à faire peur aux pouvoirs publics puisque la Préfecture a fait venir sur place deux compagnies de CRS qui déjà nous attendaient jeudi matin. L'attitude du patronat ardoisier dans la période est assez grave pour le mouvement ouvrier à Trélazé et celui-ci prendra les moyens de briser l'intransigeance patronale.

contrairement par exemple aux mines de fer et d'uranium.

► *Pourquoi le patronat se montre-t-il, d'après vous, aussi intransigeant ?*

G.D. : C'est vrai que le patronat cherche actuellement à faire pourrir notre mouvement ; d'ailleurs ce qu'il a accordé jusqu'ici n'est pas très substantiel et sous conditions : premièrement, les avantages en nature ont été légèrement augmentés mais l'alignement n'est pas encore fait par rapport aux charbonnages. Il nous reste au moins 20 % à

tion du délai de carence pour nous obliger à ne pas nous soigner ; ensuite, en mettant en place des mesures de contrôle d'absentéisme.

Pour eux, disent-ils, la suppression du délai de carence va entraîner un absentéisme trop important ; or, si on regarde l'absentéisme aux ardoisières, sur 42 caisses minières de sécurité existant en France, la caisse de Trélazé s'est classée septième. Il faut donc que les ardoisières se soignent et leurs arguments ne jouent pas ; le taux d'absentéisme est relativement faible aux ardoisières.

Il y a quelques semaines, la direction du trust Peugeot PSA annonçait qu'elle n'embaucherait plus désormais que des ouvriers sous contrats, à durée limitée. De ces chômeurs en sursis, Peugeot s'en est déjà constitué un « volant » de 3 à 4 mille dans son immense usine de Sochaux, sur un effectif global dépassant les 30 000 personnes.

La répression anti-syndicale, discipline dans laquelle Peugeot s'est classé champion toutes catégories depuis longtemps, ne suffit plus pour assurer un avenir tranquille au lion de l'industrie automobile. C'est que la crise se profile à l'horizon, et qu'il va falloir bientôt restructurer ; et que les travailleurs de ce secteur ne se laisseront sans doute pas faire facilement. Une habile politique de division a donc été imaginée par Peugeot. Le recours massif aux contrats, semble être une pièce maîtresse du dispositif à l'intérieur du monstre sochalien ; la plus importante usine française du point de vue des effectifs.

Comment avoir une main d'œuvre malléable qui ne conteste pas la surexploitation régnant dans son immense usine de Sochaux, qui ait des moyens de lutte très réduits ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que le trust Peugeot-Citroën-Talbot a réfléchi à la question. Les moyens mis en œuvre à Sochaux dans ce but depuis des années ne manquent pas. Il y a bien sûr la répression antisyndicale féroce et tristement célèbre. Mais à côté de cette répression directe, il y a aussi d'autres choses.

Peugeot n'hésite pas à enquêter minutieusement sur le passé de chaque nouvel embauché. « Des rabatteurs » payés par Peugeot, témoigne un ouvrier, sont de tout temps allés dans les régions d'origine des ouvriers demandant à être embauchés à Sochaux : en Alsace, mais aussi en Bretagne, en Normandie, pour connaître le passé syndical du nouvel arrivant. C'est d'enquête sur le terrain. Mais pour qu'un travailleur se plie aux normes Peugeot — notamment en ce qui concerne les dures conditions de travail (tellement dures qu'il y a quelques temps, 400 ouvriers italiens ont exigé de repartir le soir même de leur arrivée) il ne suffit pas, s'est toujours dit la firme automobile, qu'il ne soit pas combattif ; encore faut-il qu'il ait une certaine forme et aptitude physique. Gare aux faibles ! Aussi une sélection très sévère se fait-elle à l'embauche, et les femmes embauchées nombreuses récemment, ne sont pas mieux loties que les hommes : outre qu'en dessous d'un 1 m 55 et au dessus de 35 ans, elles ne sont pas embauchées, ou, en outre, pendant très longtemps et encore maintenant, affirme-t-on de source autorisée, doivent venir à l'embauche le jour de leurs règles, pour s'assurer, avant la signature de leur contrat, qu'elles ne sont pas enceintes ; car être susceptible d'avoir de petits maux, est incompatible avec le travail qui consiste à prendre les voitures en fin de chaîne, à les placer dans la cour de l'usine, et à revenir au trot... pour prendre la suivante ; au total c'est 20 à 30 kilomètres qu'il faut faire dans la journée !

Quand on sait que les contrats à durée déterminée sont un moyen de pression intolérable qui « oblige » à accepter beaucoup de choses, déjà dans une situation normale, on s' imagine ce qu'il pourra en être aujourd'hui pour les travailleurs du trust sochalien !

### «Comme des quilles, ils tombaient dans l'atelier...»

Marocains, Yougoslaves, Turcs, Italiens, les travailleurs immigrés embauchés depuis longtemps sous contrat à l'usine de Sochaux en savent quelque chose. Une partie d'entre eux peut témoigner aujourd'hui de ce que signifie être sous contrat, l'ayant été notamment quand Peugeot a commencé à effectuer sa première modernisation «révolutionnaire», celle des importants secteurs de peinture. Ce qu'ils ont vécu éclaire sur ce que pourra être la situation des milliers de travailleurs sous con-

trats, si la direction de Peugeot arrive à ses fins.

«Beaucoup d'immigrés travaillent en effet dans les ateliers de peinture. A une période, explique un syndicaliste, ils ont décidé d'effectuer le premier pas de la modernisation de l'usine (qui va continuer aujourd'hui) à savoir mettre en place la nouvelle technique de peinture des voitures, qui s'appelle l'électrophorèse (voir photo) ; en deux mots les carcasses de voitures rentrent dans des grands bassins de flotte où la peinture est en suspension sous forme de particules ; sous l'impulsion à intervalles réguliers d'un courant électrique de plusieurs milliers de volts, les particules en suspension dans l'eau se collent sur la carcasse de la voiture. Cette modernisation a amené une dégradation épouvantable des conditions de travail ; c'était l'étau, une chaleur inimaginable produite par les souffleries de séchage à la sortie des cuves. Les immigrés tombaient à terre comme des quilles : un, deux, dix. Il fallait se relever. L'air conditionné ? Un peu de repos ? Comment du repos ? Mais quand on est sous contrat, on est vulnérable. Les gars ne pouvaient que se taire, sinon c'était le licenciement et même parfois l'expulsion ! Alors par 40°, les gars ont dû continuer à faire ce travail, s'esquinter encore et encore longtemps. Voilà comment s'est passée la première modernisation...»

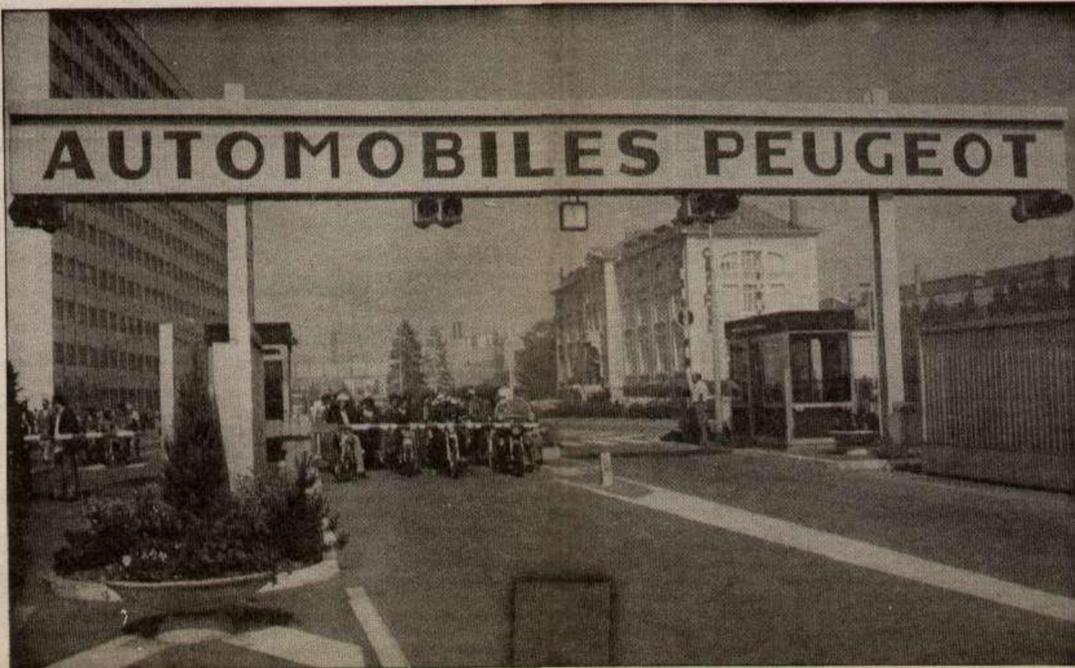
«S'esquinter encore et encore longtemps. Voilà comment s'est passée la première modernisation...»

Cette modernisation, la direction du trust Peugeot-Citroën entend aujourd'hui lui faire franchir une seconde étape. Mais cette deuxième tranche dont on connaît en gros déjà les conséquences pratiques — automatisation de certains secteurs, démenagements d'autres, augmentation de la productivité, blocage des salaires — c'est cette fois l'ensemble de l'usine de Sochaux qu'elle va concerner à terme. Il s'agit pour la firme, on l'a compris, de réduire rapidement de manière très sensible ses coûts de production, la concurrence sur le marché mondial s'exacerbant dangereusement. Pour faire accepter ces mesures d'ensemble, il va s'agir désormais

## Le lion de l'automobile à la recherche de techniques de pointe...pour diviser les travailleurs

# L'EMBAUCHE EXCLUSIVEMENT SOUS CONTRAT A PEUGEOT-SOCHAUX

Par Richard FEUILLET



L'entrée de Peugeot-Sochaux

d'avoir une main d'œuvre docile et vulnérable, non plus dans quelques secteurs mais beaucoup plus largement. D'où la généralisation des embauches sous contrat — 2 à 300 par mois remplaçant les départs — ne pourront pas rapidement devenir majoritaires dans l'usine, mais Peugeot a bien l'intention de les répartir judicieusement dans les différents secteurs «sensibles» pour faire qui seront de ce fait éventuellement gênés pour engager des luttes : carrosserie, peinture, assemblage...

### Une insidieuse répartition

«Il faut en effet bien comprendre comment vont réagir les gars sous

contrat», raconte ce syndicaliste, quand ils seront placés dans les ateliers ; par rapport aux salariés par exemple : qu'est ce qu'ils touchent ? 220.000 balles par mois sur la base de 40 heures ; c'est peu mais avec un contrat à durée déterminée, est-ce que les gars comme ça, du jour au lendemain, vont pouvoir revendiquer, se plaindre ou lutter pour avoir une meilleure paie ? Non, sinon ce sera la porte. Peugeot, en les répartissant bien, rend évidemment d'autant plus difficiles d'éventuelles luttes des travailleurs fixes qui se retrouveront dans les mêmes ateliers que les sous-contractés...»

Si l'embauche massive de travailleurs sous contrat va permettre à la firme automobile sochaliennne d'avoir un volant de main-d'œuvre vulnérable plus grand, cela va lui permettre également d'abaisser les coûts de production en économisant sur une échelle plus grande, un certain nombre d'avantages pécuniaires acquis ; ainsi bien qu'étant régis par la convention collective du Pays de Montbéliard, les ouvriers sous contrat embauchés dans les semaines à venir, même si leur contrat est reconduit de six mois en six mois n'auront pas droit aux avantages liés à l'ancienneté. Ni à ceux liés à la retraite.

Là encore, les travailleurs sous contrat étant de plus en plus nombreux - du moins dans certains secteurs - la remise en cause de certains avantages acquis dans les luttes à Sochaux, concernera à terme l'ensemble des ouvriers.

### Des boulots comme on n'en fait plus

Mais la politique de généralisation des contrats de six mois va être d'autant plus grave encore, pour les ouvriers de la plus grande usine de France, qu'elle sera am-

plifiée par la modernisation de fond en comble de secteurs très importants de l'usine, dans les semaines, les mois à venir.

Souignons d'abord à ce propos qu'il est certains ateliers où Peugeot ne pourra pas employer de travailleurs avec des contrats à durée déterminée : là où le travail demande une grande expérience pratique qui ne s'acquiert qu'en plusieurs mois. Ainsi à la «peinture finition» véritable travail d'artiste (peinture à une certaine distance, etc...). Embaucher un travailleur sous contrat n'a aucun intérêt dans un tel secteur sinon l'inconvénient de devoir remplacer l'ouvrier licencié par un autre qui mettra 6 nouveaux mois pour apprendre le métier, ce qui n'est pas rentable...

L'objectif de Peugeot, c'est d'avoir un maximum de postes, donc d'emplois sous contrats qui va lui permettre d'embaucher des travailleurs licenciés du jour au lendemain, le travail non-qualifié s'apprenant en quelques jours.

La modernisation de l'usine (fonderie...) disions-nous, va justement permettre à Peugeot de multiplier le nombre de travailleurs sous contrat : qui dit modernisation dit effet automatisé, donc travail déqualifié d'O.S., possibilité d'embaucher une main-d'œuvre sous contrat, facilement remplaçable en cas de révolte du jour au lendemain.

Mais disons d'abord quelques mots de la modernisation des forges qui à Peugeot Sochaux, dès 1968, avait déjà eu les mêmes conséquences : les forges de Peugeot Sochaux, secteur-clief d'une usine automobile employaient jusqu'en 1968, des forgerons au travail complexe ; leur lutte et le besoin qu'avait la firme automobile de leur savoir faisaient par exemple que bien avant 1968, ils avaient obtenu les 40 heures, alors que le reste de l'usine en faisait encore 48. En 1968 donc, Peugeot grâce au progrès technique, dé-

Peugeot espère que les gars «sous contrat» se tiendront d'autant plus peinarde que l'emploi dans les Ardennes...»

On le voit, la modernisation que va effectuer Peugeot en vue de réduire ses coûts, lui permet de multiplier les postes sans qualifications qu'il peut faire occuper massivement pas des sous-contractés.

### Des décisions vraiment très louches

Le fait nouveau est que - plusieurs choses le montrent - Peugeot a l'intention en plus maintenant d'accélérer la déqualification des postes de travail dans certains secteurs, notamment à l'outillage, mais cette fois de manière complètement volontariste et artificielle, alors que cela ne se justifie pas du tout économiquement, du point de vue patronal s'entend, puisque cette mesure va lui faire perdre de l'argent !

De là à conclure que Peugeot a décidé volontairement de perdre de l'argent en créant cette déqualification artificielle, en vue d'avoir une main d'œuvre sous contrat très importante dans un laps de temps ultra-court — donc qu'il s'agit d'une mesure politique réfléchie — il n'y a qu'un pas. Mais écoutons d'abord un syndicaliste :

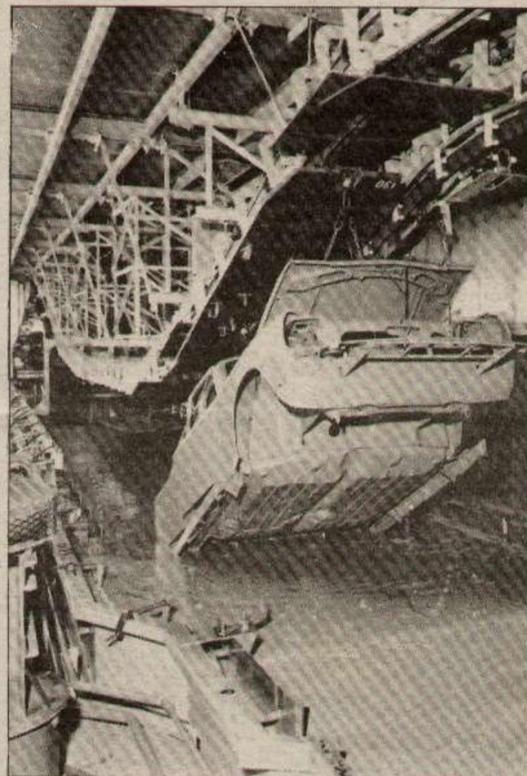
«Cette déqualification artificielle, nous en avons un exemple en ce qui concerne les secteurs outillages, l'OFEC précisément (fabrication des matrices de presse) : les techniciens sont en train de négocier avec les Japonais l'achat du matériel fabriqué jusqu'ici à l'OFEC de Sochaux, travail qui demandait une grande qualification et précision ; la conséquence immédiate ? C'est qu'on va demander aux outilleurs un travail de moins en moins qualifié. Ce qui est bizarre, c'est que cette déqualification n'est pas «logique» du point de vue patronal, économiquement et financièrement parlant, puisque cela lui revient plus cher de faire fabriquer le matériel en question au Japon qu'ici. D'autant plus cher que le matériel japonais d'ore et déjà utilisé, de mauvaise qualité, doit être soumis à des réparations très fréquentes. Pourtant Peugeot continue ! Dès lors, comment expliquer cette déqualification artificielle des outilleurs dont le travail est donc fait au Japon, sinon pour des raisons éminemment politiques, la firme automobile désirant élargir rapidement le volant de travailleurs déqualifiés y compris parmi les ouvriers fixes afin d'un rendre vulnérables un plus grand nombre puis que devenant OS, ils pourront être menacés sans cesse d'être remplacés rapidement en cas de révolte, comme les ouvriers sous contrat, s'ils engagent par exemple la lutte contre une décision massive de mutation (conséquence à venir de la crise qui s'annonce dans l'automobile). C'est bien de cela qu'il s'agit, car la crise pointe effectivement à l'horizon : comme chez les différents constructeurs mondiaux, d'inévitables restructurations sont à prévoir dans l'industrie automobile française, notamment chez Peugeot : la bataille pour les marchés mondiaux (qui s'ajoute à une certaine saturation du marché français) s'annonce sévère. Les propos tout récents de la direction de Peugeot-Citroën, laissant entendre qu'il faudrait rapidement fermer la moitié de ses 43 usines, ne sont pas des propos en l'air. Déjà, 250 emplois viennent d'être supprimés à l'usine de la Rochelle...»

pas des propos en l'air. Déjà, 250 emplois viennent d'être supprimés à l'usine de la Rochelle...

### Des «déménagements» au caractère bien particulier

Les mesures qu'a commencé à prendre Peugeot pour affaiblir les possibilités de riposte de «ses» travailleurs sont insuffisantes selon son goût : les travailleurs qui vont être embauchés sous contrat dans les mois à venir ne peuvent — très rapidement s'entend — exercer un contre-poids suffisant dans toute l'usine à d'éventuelles luttes ; en outre, les mesures de déqualification, rendant vulnérables les travailleurs professionnels de certains secteurs, sont loin de toucher tout le monde. Aussi que va faire Peugeot ? Embaucher un nombre de travailleurs sous contrat supérieur aux départs ? Cela n'est bien sûr pas rentable ; aussi la firme a-t-elle décidé de prendre d'autres mesures, toujours en direction des travailleurs fixes, pour limiter encore une fois leur capacité de lutte à l'avenir. Elle envisage d'isoler de couper de l'usine de Sochaux, un certain nombre de travailleurs appartenant à des secteurs professionnels où des «dégraissages d'effectifs» sont possibles. Ainsi, doit être compris pour une part importante selon des sources autorisées, le déménagement prochain dans différentes petites localités de pays de Montbéliard de plusieurs ateliers (modelage du bois, modelage du métal, outillage).

Les travailleurs, pense ainsi Peugeot, pourront toujours entrer en lutte, il reste qu'ils seront grandement isolés : isolés du reste de l'usine mais aussi des organisations syndicales. «Dans les ateliers professionnels qui vont être déménagés indique un travailleur, on trouve justement beaucoup de militants syndicaux. A l'occasion des déménagements on sait qu'ils prévoient de virer des syndicalistes en les provoquant et en ressortant à ce moment les dossiers, les lettres d'avertissement qu'ils ont données aux gars depuis des années, sous des prétextes divers ; une fois les délégués partis, les travailleurs professionnels se retrouveront seuls et c'est à ce moment, que Peugeot pense bien sûr pouvoir agir et tenter ses mauvais coups : mutations, licenciements, départs volontaires dans le cadre de la restructuration qui s'annonce. Il va falloir s'opposer à toutes ces mesures !»



Le procédé moderne de peinture à Peugeot-Sochaux : l'électrophorèse... un des ateliers où les conditions de travail sont infernales

### Le pays de Montbéliard : un «pays» très particulier

Avoir une main d'œuvre sans passé de lutte, robuste, permet sans doute un peu mieux d'imposer bas salaires et cadences élevées, mais pour Peugeot, cela est insuffisant et à terme, pas toujours bien sûr. Ce qu'il faut — se dit Peugeot, particulièrement aujourd'hui où la crise menace — c'est avoir une main d'œuvre qui voit peser sur elle en permanence la menace de licenciement, en vue de la dissuader d'engager la lutte ; aussi bien contre la dégradation des conditions de travail dans les ateliers que contre d'éventuelles mutations. Tel est le sens de la décision récente de Peugeot de ne plus embaucher que des travailleurs sous contrat.

Faire grève ? Ce sera pour les «sous-contractés» la menace de la porte (ou la porte tout court) au bout de 6, 12 ou deux mois. Cette généralisation de l'embauche sous contrat est d'autant plus grave qu'il faut bien prendre la mesure de ce que signifie prendre au-

### DEUX VOITURES EN PLUS PAR OUVRIER

Le graphique ci-dessous montre que la productivité — résultat des cadences infernales — a, de 1975 à 1978 augmenté de 2 voitures en plus par ouvrier à Peugeot-Sochaux. En embauchant mas-

sivement des travailleurs sous-contrat, donc plus vulnérables, la firme automobile pourrait imposer des cadences encore plus élevées.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA PRODUCTION		
Année	Effectifs	Production
1969	45.743	489.000
1970	50.236	576.600
1971	52.783	626.900
1972	57.009	639.300
1973	60.645	732.900
1974	58.735	688.900
1975	58.565	644.000
1976	61.970	758.600
1977	63.062	781.900
1978	67.587	862.000

844.000 = 11 voitures

862.000 = 12,75 voit.

# La politique de défense de la France

## III-LES MOYENS D'UNE POLITIQUE

Par François NOLET

Le débat sur l'état de réalisation de la loi de programmation militaire a donné lieu à des empoignades homériques à l'Assemblée. Bourges a dû se défendre avec acharnement contre les critiques du désormais célèbre Arthur Paecht (UDF), qui accusait le gouvernement d'avoir abandonné la priorité de l'arme nucléaire stratégique. Au vu de l'évolution du budget de la Défense depuis 1976, il ne semble pas que l'orientation fondamentale de la politique militaire de l'impérialisme français ait fondamentalement changé, même si un accent un peu plus important est mis sur les forces conventionnelles et l'arme nucléaire tactique, quelque peu négligées dans les budgets précédents.

Dans le domaine des armes conventionnelles, des efforts sont fournis pour rattraper le retard accumulé les années précédentes. Une place de choix continue à être réservée aux forces d'intervention, susceptibles d'intervenir rapidement loin du territoire national, au cas où les intérêts de l'impérialisme français se trouveraient menacés par les luttes des peuples ou par les interventions d'autres impérialismes.

L'arme nucléaire stratégique constitue une priorité dans la politique de défense française depuis la période gaulliste. Cette priorité a été réaffirmée par Bourges et Giscard, encore tout récemment. La raison de cette priorité est ainsi explicitée par Bourges : « Plus que jamais, (la sécurité de la France) est essentiellement garantie par la dissuasion nucléaire. La disparité des forces comme la taille de la France, comparée à celle de ceux qui pourraient s'en prendre à elle, ne laissent guère de doute sur la possibilité qu'en cas de conflit, la France puisse résister victorieusement à son agresseur par des moyens analogues à ceux d'autrefois. L'époque où notre pays disposait en Europe d'une capacité militaire lui donnant la suprématie est depuis longtemps révolue. L'apparition des armes nucléaires a donné à un pays tel que le nôtre la possibilité d'interdire l'idée même de son attaque ».

On a beaucoup bataillé, si l'on ose dire, pour savoir si le budget militaire n'avait pas progressivement abandonné la priorité de l'arme nucléaire stratégique. En fait, la part du

budget consacrée à la force de dissuasion représentait en 1977 16,6% de l'ensemble du budget de la défense ; dans le projet de budget pour 1980, elle en représente 19,1%. Il est vrai qu'à l'intérieur de ce budget, les dépenses en investissement restent stationnaires en francs constants. Mais cela n'implique pas de changement d'orientation de la politique militaire dans son ensemble : une partie des dépenses d'investissement une fois effectuées, certaines n'ont pas besoin d'être renouvelées pour produire leurs effets.

Précisons que le gouvernement prévoit, d'ici 1985, de multiplier par quatre la capacité nucléaire française par rapport à la situation actuelle. La nouveauté portera surtout sur la construction des nouveaux missiles M 4 à tête multiple pour sous-marins nucléaires. Une vingtaine d'essais ont été effectués, qui se seraient révélés concluants. De longues études sont encore nécessaires avant que le nouveau missile ne devienne opérationnel : il devrait être mis en service en 1985.



Le régiment de parachutistes de Pau, spécialisé pour les interventions impérialistes

### Des questions non résolues

Cette priorité accordée au nucléaire laisse dans l'ombre une question fondamentale sur la réalité de la capacité de dissuasion de l'arsenal français. Des développements technologiques récents tendent en effet à mettre en cause cette capacité de dissuasion. Le nouveau missile de croisière américain constitue une percée technologique importante : d'une portée de 2 700 km, pouvant être lancé d'un avion ou d'un sous-marin, il est capable de voler à moins de 200 mètres d'altitude, épousant le relief ; il est de ce fait impossible à détecter pour les radars, même les plus perfectionnés. Si la superpuissance soviétique parvenait à la maîtrise d'une telle arme, cela poserait des problèmes quant à la crédibilité des silos du plateau d'Albion, vulnérables parce que fixes.

Un élément réel de la capacité de dissuasion française repose sur les sous-marins nucléaires lance-engins : ils constituent pour un agresseur éventuel la menace d'une « seconde frappe », en cas de destruction de la force nucléaire fixe. Un certain retard avait toutefois été pris dans la construction des sous-marins nucléaires, notamment dans celle du 6<sup>e</sup> sous-marin nucléaire : Bourges s'est engagé à ce que les six sous-marins soient rapidement tous en service, dont deux en permanence en mer.

### Le rétablissement des forces conventionnelles

Le nouveau projet de budget concède des crédits plus importants aux forces conventionnelles et aux armes nucléaires tactiques, effectivement en retard dans la dernière période.

Au niveau des forces conventionnelles, une proportion un peu plus importante de crédits est consacrée aux équipements. Cette priorité s'explique par le contre-coup des mesures prises en 1975 à la suite des manifestations dans les casernes. D'importantes hausses des soldes - surtout pour les militaires de carrière - avaient alors été décidées pour tenter reprendre la situation en main, d'où un

### L'irrésistible ascension d'Arthur Paecht

M. Arthur Paecht, député UDF chargé du rapport d'information sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire, est devenu subitement célèbre par la virulence de ses critiques contre la politique militaire gouvernementale. A cette occasion, Bourges devait lui répondre ouvertement, lui coupant à plusieurs reprises la parole.

Par la grâce de cette intervention à la tribune de l'Assemblée, l'obscur Paecht a eu droit à des entrefilets dans la plupart des grands organes de presse. Une célébrité qui sera peut-être de courte durée, puisque, selon certaines sources, Giscard en personne aurait tancé le trop bouillant rapporteur. Ce qui ne lui laisse pas prévoir une brillante carrière politique.

gonflement subi du poste salaires dans le budget des forces conventionnelles. La loi de programmation redresse la situation ainsi créée pour accorder une part plus importante au poste équipement.

Il est vrai que certains retards criants étaient constatés en matière d'armements. Ainsi, l'armée française était l'une des dernières armées d'Europe à ne pas disposer d'un fusil pouvant être utilisé au coup par coup ou en rafales. Ce manque va être comblé par la prochaine mise en service du nouveau fusil.

On constate également un retard beaucoup plus net dans la livraison des nouveaux AMX Roue-Canon. Il s'agit de chars légers, montés sur roues, et destinés à des missions de reconnaissance. Ce matériel est destiné à remplacer les anciens half-tracks, depuis longtemps dépassés. Les incertitudes quant à l'accélération de la livraison de ces matériels ne sont pas levées.

### Les forces d'intervention : Au service d'une politique impérialiste

Fidèle à sa tradition coloniale, l'armée française dispose de troupes spécialisées pour les interventions rapides à grande distance, qui peuvent lui permettre d'intervenir dans les quelques colonies qui lui restent ou dans les pays où son influence est restée importante. Deux divisions d'infanterie sont spé-

cialisées dans ce type de missions : la 11<sup>e</sup> division parachutiste et la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine, qui, comme le reconnaît Bourges, sont « spécialement destinées aux opérations d'intervention, aéroportées ou amphibies ».

On sait le rôle que de telles troupes ont été amenées à jouer au Tchad, au Zaïre, et en République Centrafricaine.

### Incertitudes sur l'évolution des orientations de la politique de défense

Au début de l'été, des voix se sont fait entendre pour exiger la constitution d'une force militaire nucléaire commune entre la France et l'Allemagne fédérale. Les défenseurs de cette option insistent sur les progrès technologiques effectués par les deux superpuissances dans le domaine des armements nucléaires, et concluaient à une importante perte de crédibilité de la force nucléaire française.

Comme l'impérialisme français n'a pas les capacités technologiques des deux superpuissances, il faudrait, selon les auteurs de ces thèses, relancer le projet d'une défense européenne basée sur une alliance franco-allemande dans le domaine nucléaire. L'Elysée a rejeté explicitement cette alternative.

Il n'en reste pas moins que le problème a été posé, et que le retard technologique français est une réalité. La question reste ouverte au sein de la bourgeoisie de savoir par quelle voie le résoudre.



Le missile Pluton : un élément essentiel de la force nucléaire tactique

**.En bref.**

**Manifestants condamnés**

Deux manifestants arrêtés après les incidents qui ont marqué la fin des obsèques de Pierre Goldman, ont été condamnés à quinze jours de prison avec sursis et 300 F d'amende. Ils étaient accusés d'avoir déparé la chaussée. Comme pour le cas de trois autres accusés déjà condamnés, les accusations reposent uniquement sur les témoignages de policiers.

**Elections européennes : un siège de plus pour le PS**

Le Conseil d'Etat a annulé la décision de la commission électorale visant à prendre en considération dans le décompte des voix les professions de foi — et non seulement les bulletins — de la liste Veil. La liste UDF perd donc un siège au bénéfice du PS.

**Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale**  
**LE RPR QUERELLEUR**  
**PREPARE LES PRESIDENTIELLES**

Après avoir voté à plusieurs reprises contre le projet de budget, le RPR en s'abstenant lundi a encore mis en minorité le gouvernement. Il inaugure ainsi sa nouvelle tactique : marquer ses désaccords avec le gouvernement en votant au besoin contre ses projets et faire des propositions pour effacer son image de querelleur velléitaire. Ces désaccords ne portent pas sur des points essentiels : «Ce n'est pas la société qu'a voulu la

Dans ce débat qui porte sur l'équilibre général du budget, le RPR conteste le montant trop élevé de certaines charges fiscales et propose en contrepartie de réduire les dépenses de l'Etat de 2 milliards de francs. La somme peut paraître minime en regard des quelques 552 milliards de dépenses prévues pour 1980. C'est cependant ce qui a constitué ce lundi la pomme de discorde au sein de la majorité. Le gouvernement ne proposait en effet que 200 millions d'économies.

tique «l'abstention critique» a propos des économies budgétaires. Cependant le RPR a suivi l'UDF pour ne pas trop entamer les privilèges fiscaux en matière de succession. Bien d'autres exemples témoignent de l'unité de la majorité dans la défense des grosses fortunes. Par ailleurs le gouvernement ne manque pas de moyens pour résoudre le différent : seconde délibération de

majorité que nous rejetons, c'est sa gestion», a répété Chirac dimanche dernier.

Le RPR, malmené aux européennes, ne peut envisager les présidentielles sans apparaître critique vis-à-vis du gouvernement ni ménager les voix giscardiennes. Le voilà donc contraint à «critiquer sans sanctionner». Art d'autant plus difficile pour Chirac, que ce dernier aura pour l'avoir trop pratiqué, fort à faire pour se renouveler.

l'assemblée, révision par le sénat, seconde lecture, vote bloqué. Il n'est donc pas contraint à jouer les gendarmes de la majorité en posant la question de confiance et le RPR peut encore dire non quatre fois.

**UNE MARCHÉ EN CRABE VERS LES PRESIDENTIELLES**

Ce dimanche, Chirac a

lancé à ses cadres départementaux : «Il faut que dans un an, nous ayons l'image de marque d'un mouvement responsable et capable d'assumer les responsabilités du pouvoir». Voilà qui explique on ne peut plus clairement les motivations du RPR. Mais la tâche est difficile. Le rassemblement se trouvait au lendemain des européennes «dans une situation déplorable» (l'expres-

sion est de Guichard), certains gaullistes échaudés risquent d'être tentés par les sirènes giscardiennes et le RPR ne peut envisager aujourd'hui de se désolidariser de la majorité. Chirac propose donc : «Nous devons nous démarquer davantage de l'action d'un gouvernement que nous ne pouvons pas renverser» et «apparaître comme porteurs de solutions différentes». Après le harcèlement sans suite c'est la pratique de la critique sans sanction et des contre propositions sans portée. Suivre les orientations de la majorité en faisant mine de s'en écarter, telle est la marche en crabe du RPR vers l'horizon 1981.

Didier DELORME

**DES CRITIQUES DE PORTEE LIMITEE**

Le RPR n'a pas désaprouvé les grands axes du budget. Après avoir repoussé avec opposition le barème de l'impôt, l'augmentation de la TVA sur les terrains à bâtir et l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés des caisses de crédit mutuel, le RPR pra-



Je mets en garde le gouvernement !



Mais le censurer, pas question !



Je ferai des contre-propositions, je vous le promets



Moi dans l'opposition, vous voulez rire !

**La course aux présidentielles déjà engagée**

**III - GISCARD, 18 MOIS POUR EFFACER 5 ANNEES** Par Nicolas DUVALLOIS

Qui sera candidat aux présidentielles de 1981 ? Le suspense est à son comble, puisqu'à entendre les uns et les autres, l'élection n'intéresse personne. C'est vrai, on sait depuis 1976 que le PCF présentera un candidat... Mais qui ? Cherchez bien. Cherchez-bien aussi quel pourrait être le candidat socialiste, dans la mesure où Mitterrand comme Rocard déclarent «prématuré» tout pronostic. Et à droite ? Le candidat RPR sera-t-il Bernard Pons, ou Devaquet, ou Labbé ? Dans un parti aussi démocratique, on peut s'attendre à tout...

Mais trêve de plaisanterie. Le jeu politique bourgeois est suffisamment personnalisé aujourd'hui pour qu'on estime sans grand risque de se tromper que les bulletins de vote porteront les noms de Marchais, Mitterrand (nous verrons pourquoi dans notre prochaine éditions), Chirac... et Giscard.

Le président de la république sera candidat au renouvellement de son mandat. C'est une évidence que tout les faits viennent corroborer, qu'il s'agisse de l'image qu'il se donne aujourd'hui, de la tactique qu'il développe, ou encore du vide insigne qu'il a su créer derrière lui. Contrairement à ses rivaux, Giscard n'a pas en effet derrière lui un parti susceptible de «porter» sa campagne électorale et de développer un mouvement de soutien à la base. Le Parti Républicain de Blanc ne vit que par l'UDF, qui elle-même ne vit que par la présence de son inspirateur à l'Elysée. De la même manière, Giscard ne peut guère compter sur de fortes personnalités pour le soutenir : si l'on excepte Barre, qui n'est certainement pas le meilleur argument électoral, on ne trouve guère que Simone Veil qui puisse de par elle-même fournir des voix. Le reste, ou plutôt les restes, les Lecanuet, Stasi, Blanc, Soisson et autres ne seront-là que pour la figuration.

Privé de parti, privé de personnalités, Giscard n'en dispose pas moins d'un élément majeur pour mener sa campagne électorale : il est au pouvoir, il tient le pouvoir, et il compte s'en servir. Les quatre cartes que compte jouer le candidat d'Estaing sont directement issues de sa présence à l'Elysée depuis cinq années déjà.

**LES QUATRE CARTES DE GISCARD**

La première carte de Giscard — et c'est un atout — tient plus à l'inconsistance du projet politique des autres qu'à ses capacités propres. Depuis de longs mois, la propagande giscardienne se déchaîne pour expliquer que «contrairement à ce que disent certains, beaucoup a été fait» dans une situation ainsi définie par Giscard lui-même en septembre : «Je comparerais le moment d'aujourd'hui au passage d'un détroit : si l'on s'affale, on n'ose plus avancer et on revient en arrière ; si, au contraire, on

continue à avancer, tout à coup on découvre autre chose : un nouvel état du monde». Sans s'apesantir ici sur les rêves giscardiens, contentons-nous de relever ce que sera l'argument électoral numéro 1 : ce n'est pas au moment où le navire franchit un détroit qu'on change de capitaine.

**BARRE AU RENCART**

La deuxième carte électorale de Giscard n'est pas encore jouée, ou commence simplement à l'être ; c'est celle de la politique gouvernementale. Depuis mai 1974, celle-ci a connu deux temps : d'abord la réforme, illustrée par quelques mesures qui vont de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse à la modification du tempo de la Marseillaise ; puis les plans Barre, destinés à refaire la trésorerie des patrons en multipliant l'austérité dont sont victimes les masses populaires. De toute évidence, la poursuite d'une telle politique d'austérité, avec à Matignon l'homme qui la symbolise, ne peut que desservir Giscard. Là est l'origine des petites phrases indiquant que les récentes augmentations des prix sont «pour solde de tout compte», là est l'origine du budget 1980 qui autorise l'éventualité d'une relance ponctuelle, là est enfin l'origine du très probable départ de Raymond Barre. Ce sera l'argument électoral n° 2 : ce qui a été fait devait être fait, mais maintenant, c'est fini, la sortie du tunnel est proche ; quitte à

annoncer un nouveau tunnel... pour après les élections.

Le choix du successeur de Barre entrera lui aussi directement dans la stratégie électorale du président. On rejoint ainsi les deux dernières cartes giscardiennes.

**UN COUP A DROITE, UN COUP A GAUCHE**

Pour distancer son rival de droite au premier tour, et assurer sa réélection au second, Giscard se doit de mordre et sur le RPR, et sur la gauche.

Face au RPR, le président dispose d'atouts importants : par soif de pouvoir, mais aussi par désaccord avec les orientations chiraquiennes, les barons du gaullisme sont loin d'avoir rompu avec Giscard ; certains, tels que Chaban-Delemas ou Boulin, sont même parmi ses plus chauds partisans. C'est sur eux que compte Giscard pour affaiblir le RPR, et lui prendre quelques voix. En politique bourgeoise, même les rumeurs ont une fonction, et le seul fait que Boulin soit présenté comme un possible premier ministre, indique assez bien comment les stratèges giscardiens entendent s'y prendre face au RPR.

Distancer Chirac ne suffit pas, il faut aussi songer à l'emporter au second tour. Cela passe nécessairement par des manœuvres en direction des franges incertaines de la gauche. Certes, il y a les radicaux, il y a Fabre, mais c'est vraiment, électoralement parlant, trop peu. Alors Giscard et les

siens entonnent le grand air de l'ouverture, le grand air des «hommes qui, bien que de gauche, sont sincères», le grand air des «syndicalistes sérieux», etc... L'idée du consensus, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'est pas ici celle du grand rêve giscardien de «gouvernement au centre, excluant les extrêmes», mais plus prosaïquement une manœuvre électorale. Adopter un langage de gauche, il en testera toujours quelque chose, quelques voix ; et si, secondairement, la main passée dans le dos de quelques socialistes a pour effet de relancer les querelles entre PS et PCF, ce ne sera qu'un bénéfice supplémentaire pour le candidat d'Estaing.

Bénéficiant de l'inconsistance de ses rivaux, de la tenue du pouvoir, de la capacité d'infléchir au bon moment la politique gouvernementale, d'atouts sérieux chez les gaullistes et des ambiguïtés de la gauche social-démocrate, la voie s'annonce royale pour Giscard. Elle l'est en effet suffisamment pour qu'il soit le favori numéro un de la course à l'Elysée. Il ne faudrait cependant pas en déduire que tout est joué. A preuve une certaine affaire de diamants qui montre combien «ils» ne vont pas se faire de cadeaux dans les mois qui viennent. Et puis, tout de même, les promesses prennent une drôle de saveur dans la bouche de quelqu'un qui est au pouvoir depuis cinq ans déjà...

Demain : Mitterrand ou Rocard ?



# les images de gérald bloncourt

Du 22 octobre au 15 novembre, Gérald Bloncourt expose quelques-unes de ses photos dans les locaux de la CFDT, rue Cadet. Une exposition qui est appelée à «tourner» par la suite, ce qui rendra son accès plus facile. Des photos de Bloncourt, vous en avez sans doute tous vu, que ce soit dans la presse de la CFDT ou de la CGT. Laissons-le expliquer lui-même son travail, le photo-journalisme :

*«La photographie est un art spécifiquement lié aux procédés d'impression, à la presse, à l'information. Elle a conquis sa popularité par l'édition des magazines. Elle est descendue dans la rue, par les kiosques à journaux. Elle pénètre dans des millions de foyers par la télévision.»*

*«Chaque matin, chaque semaine, le photo-journaliste expose pour des milliers de lecteurs. Son art est lié à cette industrie de la presse que je considère comme une salle d'exposition quotidienne, permanente, populaire, ouverte au public de la rue, aux hommes de tous les jours.»*

*«C'est dire là en effet que je ne sépare point la poésie de l'information, le respect d'autrui de la façon d'informer, la responsabilité des images de l'événement que nos avons pour charge de décrire.»*

*«Un journaliste, un photo-journaliste, dans notre monde moderne est l'homme qui peut déchaîner les passions les plus condamnables, mais c'est aussi l'homme qui peut se battre pour une plus juste et plus humaine vision de notre devenir.»*



## Avortement : Le juste droit

Un film du collectif du Grain de Sable

Depuis une semaine, deux salles parisiennes, la Clef et Jean Renoir, passent le film réalisé par le «Collectif du grain de Sable» sur l'avortement : «Le juste droit». Film réalisé en collaboration serrée avec des groupes femmes de quartiers et d'entreprises, et des groupes du Planning Familial. Film qui doit aussi être diffusé de façon militante, et servir de support à des débats.

L'histoire est simple, «typique». Sophie Dubois est standardiste. Elle a déjà deux enfants, et entre le travail et la maison, elle n'en peut plus. Patron qui agrmente ses reproches sur le travail de réflexions sexistes, mari qui lui laisse tout faire à la maison. A la limite de la réalité et de la caricature, ces scènes où l'on voit le mari installé dans un fauteuil, devant la télé, pendant que les gosses s'amuse comme ils peuvent, et que Sophie prépare le repas... Et dans ce contexte étouffant, Sophie tombe enceinte. Elle ne veut pas poursuivre sa grossesse, et fera tout pour obtenir un avortement. De tout cela, elle ne peut parler avec son mari. Elle va

voir un médecin, qui tente de la dissuader, refuse de répondre à ses demandes avec les arguments les plus éculés. Finalement, c'est au centre d'IVG de Colombes qu'elle ira, après de multiples démarches négatives. C'est donc tout cet itinéraire, cette course contre la montre, qu'on suit avec elle.

Parallèlement, on assiste à ces «mercredis des jeunes», organisés par le Planning, sur la contraception et l'avortement. C'est d'ailleurs un des mérites du film de bien montrer en quoi les deux problèmes sont liés. Que ce soit avec ces «mercredis des jeunes» ou avec des débats du personnel du centre de Colombes, qui refuse «l'avortoir» et demande la possibilité de faire plus largement un travail pour la contraception...

Un film à voir, certainement, et qui peut être utile dans la campagne en cours contre les limites de la loi Veil. Malgré quelques aspects moins positifs (les hommes sont à peu près complètement exclus du problème...), qui peuvent donner matière aux débats...

## DANS NOTRE COURRIER

### La guerre des ondes (suite)

Suite à l'article paru dans le QdP du 13 octobre sur la conférence administrative mondiale des télécommunications, je voudrais apporter un complément en donnant un exemple concret de ce que peut être la lutte entre les grandes puissances et les pays du Tiers-Monde dans le domaine de la radiodiffusion.

Dans les pays tropicaux, on ne peut pas, comme par exemple dans les pays européens, utiliser dans de bonnes conditions les ondes moyennes (ou grandes ondes) à cause des orages violents fréquents dans ces régions. Orages provoquant des parasites rendant l'écoute difficile dans ces bandes de fréquence. Aussi lors des précédentes conférences, on a délimité une «zone tropicale» (entre les 30° parallèles nord et sud) et on a attribué aux pays de cette zone 3 bandes de fréquence pour la radiodiffusion. Ces ondes sont les bandes des 120, 90 et 60 mètres globalement dénommées «bandes tropicales».

Ces bandes situées à la lisière des ondes courtes permettent

avec de faibles puissances (donc à bas prix) de couvrir plusieurs centaines de kilomètres tout en n'étant pas affectés par les parasites dus aux orages.

Jusqu'à présent, à la suite d'accords internationaux, seules les stations locales des pays de la zone tropicale (pays en grande majorité du tiers monde) peuvent émettre dans les bandes tropicales. Or à la conférence de Genève où doit être réexaminé le partage des ondes entre ses différents utilisateurs (radiodiffusion, radio amateur, marine, aviation, etc...) une des propositions des USA est que l'on autorise tous les pays à émettre dans les bandes tropicales. Cela est grave car on peut facilement imaginer ce qui risque de se passer si une telle mesure était prise : de puissantes stations internationales (voix de l'Amérique, BBC, Radio France Internationale, etc...) avec de très fortes puissances (250 à 500 kilowatts) occuperaient ces bandes et broyeraient au point de rendre inaudibles les stations

locales, qui y émettent actuellement avec de très faibles puissances (souvent moins de 5 kilowatts).

La conséquence en serait, à plus ou moins long terme, l'impossibilité pour un grand nombre d'Etats du Tiers-Monde notamment, d'assurer une bonne couverture radiophonique de leur territoire et leur population n'aurait plus alors que la possibilité de se mettre à l'écoute des puissantes radios de quelque grande puissance en mesure d'«étouffer» à coups de kilowatts les faibles voix des stations des pays tropicaux du Tiers-Monde.

A noter que, déjà, violant délibérément les accords internationaux, l'Union Soviétique possède depuis plusieurs années dans la bande tropicale des 60 mètres un puissant émetteur de Radio-Moscou qui diffuse en langue locale à destination des pays d'Afrique et d'Amérique centrale la propagande soviétique.

Daniel (ST-OUENI)

A l'occasion de la visite de Dijoud dans les colonies

## LES FONCTIONNAIRES MARQUENT UN POINT

Mais les autres revendications demeurent

Après le succès de la grève générale en Martinique, où le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a été accueilli à l'aéroport par 3 000 manifestants, la grève générale a atteint la Guadeloupe mardi, où Dijoud s'est rendu. Selon les syndicats de fonctionnaires, en particulier la CGT, ces manifestations ont déjà permis d'obtenir un premier succès face au projet gouvernemental visant à supprimer la prime de

40 % accordée aux fonctionnaires «en service dans les DOM-TOM». Ils se basent sur les déclarations faites dimanche par Dijoud à la troisième conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane, pour appuyer leurs déclarations. Le secrétaire d'Etat aux «DOM-TOM» a fait machine arrière par rapport à une décision qui semblait déjà prise. Il affirme désormais que : «l'indemnité de vie chère doit être maintenue», et qu'aucune décision ne saurait être prise sans consultation des syndicats et des élus de l'île. Il est vrai que les fonctionnaires ne sont pas les seuls à protester contre la suppression de cette prime, et que les «békés» (descendants des premiers colons, ils forment l'ensemble de la bourgeoisie locale : possédant la quasi-totalité des terres et contrôlant le commerce d'import-export et de gros) se sont associés à leurs protestations, craignant de voir leurs avantages fiscaux menacés à leur tour. C'est ainsi que leurs représentants, les élus RPR et même UDF ont défilé aussi contre les

projets de Dijoud. La prime de 40% accordée aux fonctionnaires, sans être de même nature que les avantages fiscaux accordés aux grands propriétaires terriens (elle correspond à la cherté de la vie) reste un privilège, utilisé par le colonialisme pour diviser les travailleurs. Son maintien ne constitue qu'une des revendications des travailleurs guadeloupéens, martiniquais et réunionnais. Parmi les revendications avancées au cours du mouvement de grève figurent en bonne place : l'alignement du SMIC des DOM-TOM sur celui de la France (salaire horaire minimum inférieur de 2,28F) et l'application des mêmes indemnités de chômage. Ce que Dijoud a repoussé. Celui-ci a préféré tenir des propos démagogiques sur les problèmes culturels antillais en proposant «un plan culturel de la France créole». De timides propositions qui évacuent l'essentiel : l'indépendance véritable des colonies, qui mettra fin à la tutelle de l'impérialisme français.

QdP - HR.  
Frank ROUSSEL

### SAN SALVADOR

Tandis que l'ERP (Armée Révolutionnaire du Peuple) a décidé d'interrompre la lutte armée, le Bloc Populaire Révolutionnaire a refusé la trêve proposée par la Junte qu'il qualifie de «gouvernement contre-révolutionnaire». Dimanche, le BPR a occupé la cathédrale de San Salvador pour exiger la libération de tous les détenus politiques et le blocage des prix des denrées de première nécessité.

Fièvre continue sur les marchés mondiaux des changes et baisse accentuée du dollar. C'est au milieu de tous ces remous que le Mexique et le Koweït viennent de décider une hausse du prix de leur pétrole, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre en ce qui concerne le Koweït. Aussitôt, la presse s'alarme : les pays producteurs de pétrole sont mis au banc des accusés.

Le dérèglement des marchés des changes, l'inflation mondiale, c'est la hausse du prix du pétrole qui serait à l'origine de tous ces maux qui affectent l'économie internationale et que la fièvre sur les marchés monétaires vient exprimer ces temps-ci avec force.

En réalité, cela permet de camoufler les véritables causes et masquer les problèmes qui frappent de plein fouet les pays du Tiers Monde.

### MASQUER LES PROBLEMES DU TIERS MONDE

A la réunion annuelle du Fonds Monétaire Interna-

tional qui est en train de se tenir, les pays du Tiers Monde n'ont eu de cesse de dénoncer, lors des discussions sur l'inflation mondiale, la faiblesse chronique du dollar. Cette baisse de la monnaie US porte atteinte gravement à leur pouvoir d'achat, aux revenus tirés des ventes de leurs matières premières réglées en dollars. De 1974 à 1978, les revenus issus de la vente du pétrole ont fondu de 60 %. Le pouvoir d'achat du baril de pétrole a baissé de 5 % depuis juillet, du fait de la dépréciation du dollar. Ainsi, à cause de la baisse permanente de cette monnaie, les pays du Tiers Monde subissent des coups répé-

### Iran, Libye, Irak

D'autres pays ont également procédé à des relèvements du prix de leur pétrole brut. Outre l'Iran et la Libye, c'est maintenant le tour de l'Irak (10% dès le 1<sup>er</sup> octobre) qui est le deuxième fournisseur de la France. Cela fait maintenant plus du tiers du pétrole exporté par l'OPEP, dont le prix est relevé. Il est probable que d'ici quelques jours, l'Algérie et le Nigéria fassent de même.

La prochaine conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui doit se tenir à Caracas (Venezuela) en décembre prochain, devrait unifier les mesures qui sont prises actuellement isolément.

## CAMBODGE

### ● Tirs vietnamiens contre la Thaïlande

### ● L'ONU appelle à la solidarité internationale

Tandis que le gouvernement thaïlandais s'est déclaré prêt à «accepter temporairement» tous les réfugiés indochinois, une douzaine d'obus de mortier, de fabrication soviétique, et tirés par l'armée vietnamienne depuis le territoire cambodgien ont explosé dimanche en Thaïlande, tuant 3 paysans thaïlandais et un réfugié cambodgien. L'artillerie thaïlandaise a immédiatement riposté.

Vendredi 19, le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim et le directeur de l'UNICEF (organisme dépendant de l'ONU) ont lancé un appel pressant à la solidarité internationale pour sauver le peuple cambodgien de la famine.

Le Croix Rouge internationale, l'UNICEF, le programme alimentaire mondial (PAM), la Communauté européenne, sans compter des dizaines d'organisations humanitaires se sont déclarées prêtes à accorder secours et assistance à l'ensemble de la population cambodgienne, qu'elle soit sous contrôle vietnamien, dans les zones de résistance, à l'invasion ou dans les camps de réfugiés en Thaïlande.

Fort mécontentes de cette décision, les autorités pro-vietnamiennes de Phnom Penh ont nommé, dimanche 14 octobre, la Croix Rouge et l'UNICEF, de stopper leur aide aux centaines de milliers de Cambodgiens qui échappent au contrôle de l'armée vietnamienne.

Que conclure d'un tel ultimatum, si ce n'est que Hanoï et Phnom Penh ont froidement planifié l'extermination d'un peuple, par une «stratégie de la famine», conjuguée à une relance des opérations militaires contre les maquis Khmers rouges.

On ne dira jamais assez combien le développement de l'aide matérielle (vivres et médicaments) au peuple cambodgien est urgente et nécessaire pour faire obstacle à la liquidation physique du peuple khmer.

Mais dira-t-on jamais assez qu'il faut aussi s'attaquer aux racines du mal, en réclamant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et en laissant le peuple cambodgien choisir librement son gouvernement.

HR - QdP  
Claude LIRIA

● Quelques jours après l'arrivée de 2 000 soldats américains à la base américaine de Guantanamo, dans l'île de Cuba, les plus importantes manœuvres américaines dans les Caraïbes ne sont pas le seul signe de durcissement américain face au fidèle allié de l'URSS. En effet, Carter a mis comme condition à la reconnaissance de Cuba, le retrait des troupes cubaines de toutes les parties du monde où elles interviennent. Une commission gouvernementale vient de publier un rapport où figurent les estimations américaines de la présence cubaine dans le monde. Selon ces sources : 20 000 militaires cubains se trouveraient en Angola et 14 000 en Ethiopie. Plusieurs dizaines de conseillers militaires cubains seraient également présents au Mozambique, au Congo, en Guinée Bissau, au Soudan, en Lybie, en Irak, au Nicaragua et en Grenade. 200 à 300 instructeurs cubains seraient présents au Vietnam et de 50 à 100 au Laos.

Rackett des trusts pétroliers  
Baisse du dollar

## LES PAYS PRODUCTEURS DEFENDENT LEUR POUVOIR D'ACHAT

tés dans leur pouvoir d'achat, tandis qu'ils doivent acheter aux pays occidentaux des produits manufacturés qui ne cessent, eux d'augmenter. Tandis qu'aussi — ainsi qu'ils viennent de le dénoncer à la réunion du Fonds Monétaire International — ils subissent nombre de pratiques discriminatoires appliquées à leurs produits finis, qu'ils ne parviennent donc pas à vendre, et ce souvent malgré les accords intergouvernementaux existants.

Donc, le relèvement du prix du pétrole constitue un moyen pour remédier aux pertes dues à la chute du dollar. Tandis que des pays producteurs de plus en plus nombreux réclament même que le dollar ne soit plus la monnaie de référence.

En revanche, les grands trusts pétroliers, «les Majors» comme Exxon Texaco, Sunco... anticipent la hausse des pays producteurs et stockent le pétrole en espérant le revendre plus cher.



### UNE VERITABLE RACKETT DES TRUSTS PETROLIERS

Depuis plusieurs trusts demandent à leurs clients de leur payer une prime pour les ventes à long ter-

me de pétrole brut sans parler du marché parallèle dont ils disposent, hors du circuit de l'OPEP, entrer du Nord par exemple ce qui leur permet de le vendre à des prix beaucoup plus élevés que ceux de l'OPEP. En 1978, ces trusts

ont empoché plus de 3 milliards sur notre dos. Mais cela, on se garde bien de le dire.

HR-QdP  
Catherine LEMAIRE

## Démission de Moshe Dayan

### MARGE DE MANOEUVRE ETROITE DE L'ETAT SIONISTE... ET NOUVELLES MANOEUVRES EN PERSPECTIVE

Le nom de Moshe Dayan n'a jamais cessé de s'identifier à l'histoire de la colonisation sioniste et de la politique expansionniste de l'Etat d'Israël. De la participation aux coups de mains de la Haganah - l'organisation terroriste sioniste - à l'élaboration et la direction de la politique militaire d'Israël, Moshe Dayan a toujours incarné l'oppression et l'agression contre le peuple palestinien et les autres peuples arabes. Sa démission, dimanche, du poste de

A l'origine de la démission de Dayan apparaissent certaines divergences d'appréciation avec le reste du gouvernement Begin, sur la manière de conduire la politique concernant les territoires palestiniens occupés de Gaza et Cisjordanie. C'est ainsi que dans une lettre du 2 octobre, adressée à Begin, et qui vient d'être rendue publique, Dayan émettait des réserves concernant la conduite des négociations avec l'Egypte sur «l'autonomie» des territoires palestiniens, négociations qui étaient placées, côté israélien, depuis mai, non sous sa direction mais sous celle de Yossef Burg, ministre de l'Intérieur, et président du Parti national religieux, défenseur de choc des implantations de colonies nouvelles dans les territoires palestiniens occupés en 1967. Est-ce à dire que Dayan remettait en cause la colonisation qui est l'essence même de l'Etat sioniste et envisageait une reconnaissance effective de l'OLP, voire la création d'un futur Etat palestinien indépendant ? Rien ne l'indique. Ce qui apparaît probable, en revanche, c'est qu'à son poste de ministre des Affaires Etrangères, Moshe Dayan ait été sensible à l'isolement croissant d'Israël sur la scène internationale, ces derniers temps, et qu'il ait voulu apparaître comme l'homme d'une éventuelle «solution de rechange» face à Begin.

#### I FACE AUX SUCCES DE L'OLP

La marge de manœuvre des dirigeants israéliens est, en effet, devenue fort étroite au fil des derniers mois, tandis que les succès remportés sur la scène internationale, par l'OLP, se multipliaient. Ces succès ont d'autant plus de signification qu'ils peuvent s'appuyer sur la détermination manifestée par le peuple palestinien lui-même, qui, où qu'il se trouve, n'a cessé de dénoncer les accords séparés Egypte-Israël et de proclamer son attachement à l'OLP comme unique représentant. Cette position a, de plus, rencontré l'appui de l'ensemble des pays arabes, sauf l'Egypte, depuis le sommet de Bagdad. On sait que cette quasi-unanimité arabe a poussé les

pays d'Europe occidentale, très soucieux de leurs relations avec le monde arabe - notamment pour préserver leurs approvisionnements énergétiques - à prendre des positions plus favorables à l'OLP. En témoignent par exemple le récent accueil officiel réservé à Arafat par Madrid, ou les récentes déclarations des Neuf, cependant qu'était ouvertement critiquée «l'intransigeance» de Begin, par certains dirigeants ouest-européens, dont le chancelier allemand Schmidt.

#### DIFFICULTES DE L'IMPERIALISME US

Le fait que l'ensemble des pays arabes aient refusé d'entrer dans le sillage de Sadate, qui a finalement été mis par eux au banc des accusés, a constitué un échec notable pour la tentative américaine de faire de la signature du traité Egypte-Israël de mars dernier, un point de départ. Cet état de fait a d'ailleurs suscité des contradictions au sein même de l'administration américaine, où tout un courant s'est dessiné pour considérer qu'il fallait tenter d'intégrer les Palestiniens, y compris l'OLP, dans les négociations. Andrew Young, qui en était le plus clair représentant, a dû démissionner en août mais, il n'était pas seul. Ce courant reflète pour une part les préoccupations de l'imperialisme américain de ne pas se couper des pays arabes - autres que l'Egypte - alors que ceux-ci appuient la Résistance palestinienne, une résistance que l'Etat sioniste n'a réussi jusqu'ici à briser ni par sa répression en Palestine occupée ni par ses agressions répétées contre le potentiel du Liban.

Dans ce contexte, la «franchise» de Begin, qui n'a cessé de développer à outrance la politique de colonisation en Cisjordanie et à Gaza, et éclairé ainsi d'un jour cru les conceptions de l'Etat sioniste sur l'autonomie palestinienne, peuvent gêner l'imperialisme américain lui-même, ainsi que Sadate qui, même s'il a été très loin dans les concessions sur le dos du peuple palestinien, ne peut faire abstraction des positions des autres pays arabes et des pres-

ministe des affaires étrangères qu'il occupait depuis juin 77, dans le gouvernement Begin, témoigne sans doute des difficultés auxquelles est aujourd'hui confronté l'Etat sioniste. Ces difficultés suscitent des contradictions nouvelles au sein de ses sphères dirigeantes, mais il ne faut pas pour autant sous-estimer l'élaboration en cours de nouvelles manœuvres contre le peuple palestinien.

sions que ceux-ci exercent sur lui. Le caractère «casant» des positions du gouvernement Begin peut gêner, dans ces conditions, y compris la poursuite des négociations Egypte-Israël, sur l'autonomie palestinienne. A la veille de la démission de Moshe Dayan, le ministre égyptien des Affaires Etrangères, Boutros Ghali, ne soulignait-il pas les «difficultés» de ces négociations en évoquant «des divergences graves et profondes». Or, la consolidation des accords Egypte-Israël est une préoccupation constante de l'imperialisme américain, qui y voit un point d'appui indispensable à sa présence dans la région, d'autant plus depuis la perte de ses positions en Iran.

C'est une donnée à laquelle sont confrontés les milieux dirigeants sionistes qui savent qu'ils dépendent étroitement de l'aide américaine, sur le plan militaire mais aussi sur le plan économique. Ce dernier plan pèse d'ailleurs d'autant plus que les difficultés économiques d'Israël s'accroissent, que l'inflation y croît rapidement, en rapport avec le déficit croissant du budget, lui-même en partie lié à la chute du dollar, d'où des réclamations de plus en plus pressantes en faveur de la démission du ministre des Finances Simha Ehrlich.

#### «PRAGMATISME»

Moshe Dayan a démissionné au lendemain d'une manifestation israélienne de dizaines de milliers de personnes protestant contre la politique d'implantations de colonies, menée par Begin. Il se présente aujourd'hui comme l'homme d'une politique qui serait plus favorable que

celle de Begin au développement des accords avec le Caire et qui tiendrait mieux compte, de fait, des intérêts de l'imperialisme US. Mais en quoi consistent les «réserves» de Dayan vis-à-vis de Begin ? On a encore du mal à les discerner clairement, alors que rien n'indique que Dayan ait envisagé jusqu'ici une quelconque reconnaissance de l'OLP, même s'il a rencontré en août, en Cisjordanie et à Gaza, des personnalités palestiniennes qui s'en déclarent proches. Et en envisageant ces derniers temps la remise éventuelle des «pouvoirs» - à Gaza et en Cisjordanie - à une «administration civile», et en prenant ses distances à l'égard d'une implantation récente de colonies, Eilon Morah, près de Naplouse, il ne promettait pas pour autant le retrait des garnisons israéliennes. A plus forte raison, il n'a jamais entendu prendre en compte le problème du retour des palestiniens chassés de leurs terres dès 1948.

Mais dans le cadre de ces limites, évidemment fondamentales, les positions de Dayan en faveur d'une certaine «souplesse» à Gaza et surtout en Cisjordanie peuvent avoir pour objectif d'infléchir, sans concession majeure d'Israël, la position d'Husseïn de Jordanie, que le gouvernement de Washington n'est pas parvenu jusqu'ici à intégrer, comme il le souhaitait, dans les négociations Egypte-Israël. De ce fait, Dayan pourrait apparaître comme un «recours», mieux adapté (on parle de son «pragmatisme») aux circonstances actuelles, mieux à même de servir de nouvelles manœuvres de l'imperialisme US et d'Israël.

Jean-Paul GAY

## ● Procès de Prague

Le procès des membres de la Charte 77 et du VONS (Comité pour la Défense des Personnes injustement Poursuivies) s'est ouvert lundi à Prague.

Peter Uhl, Vaclav Havel et leurs quatre compagnons ont comparu devant leurs juges en l'absence de leurs avocats, des diplomates et des journalistes. Seuls, les membres de leur famille ont pu en effet assister à ce procès «public».

Ce procès à la sauvette s'est accompagné d'un dispositif policier renforcé et tout le bâtiment du Tribunal était interdit d'accès.

La femme de Petr Uhl, Anna Sabatova-Uhl a été expulsée manu militari de la salle d'audience pour

## La réunion du Conseil national du PCF

### LES DIFFICULTES DU PCF A L'ENTREPRISE

Pour la première fois depuis sa création au 23<sup>e</sup> congrès, le conseil national du PCF s'est réuni le week-end dernier à Bagnaux. Rappelons que cet organisme rassemble, outre les membres du comité central et de la commission centrale de contrôle financier, les secrétaires de fédération, les parlementaires, les secrétaires de section des grandes entreprises, et les militants que le comité central juge utile d'inviter selon la question à l'ordre du jour.

Cette réunion a été consacrée à l'implantation du PCF dans les entreprises. Ces derniers temps, la direction du PCF avait jugé préoccupante la situation dans ce domaine, constatant une progression plus lente des effectifs du PCF dans les entreprises que dans les quartiers et localités. Pour y remédier, la direction du PCF donne directive aux militants de mettre la priorité sur l'activité politique en direction des entreprises, y compris en orientant une bonne part de l'activité des cellules locales vers les entreprises.

Le PCF entend ainsi accentuer sa spécificité face au PS, dont les efforts pour s'implanter dans les

entreprises ont connu peu de succès. Au passage, il se doit de définir ses rapports avec les syndicats : après avoir affirmé le principe de l'indépendance syndicale, Marchais ajoutait : «Si nous avons avec la CGT des relations de coopération d'une exceptionnelle qualité, cela est dû au fait que les deux organisations agissent sur le même terrain de classe».

Dans le rapport de Colin, on se défend d'avoir des ambitions politiques, mais on ajoute : «Le renforcement de notre activité dans les entreprises va peser d'un très grand poids pour le succès du candidat du Parti à l'élection présidentielle de 1981».

## ● M. Caramanlis en visite à Paris

C'est ce lundi que Constantin Caramanlis, chef du gouvernement grec, s'est entretenu avec Giscard à Paris. Cette visite devait faire le point sur les questions d'intérêt commun. En fait, c'est surtout la question de l'entrée de la Grèce dans le Marché Commun qui doit retenir l'attention. En effet, Caramanlis est soucieux de faire ratifier rapidement le traité d'adhésion signé le 28 mai dernier et soumis à l'Assemblée française le 5 décembre. C'est à cet effet qu'il se rend également à Londres et à Rome.

Hier membre de l'OTAN, aujourd'hui ayant toujours des liens avec les Etats-Unis tout en amorçant un certain rapprochement avec l'URSS, la Grèce hésite sur la politique à suivre pour préserver au mieux ses intérêts. Elle est dans une situation difficile : faiblesse économique par rapport à beaucoup d'autres pays, conflit avec la Turquie sur des problèmes comme Chypre et les îles de la Mer Egée. Toutes ces tensions sont d'ailleurs alimentées par l'URSS et les USA qui rivalisent pour le contrôle de la région.

Le fait qu'aujourd'hui la Grèce renforce ses liens avec l'Europe va dans le sens de la défense de son indépendance et d'une certaine prise de distance vis-à-vis des deux superpuissances.

C.L.  
HR - QdP

avoir pris des notes du procès. Ensuite, l'épouse d'un signataire de la Charte 77, Jitka Shanilcova a été interpellée par la police en fin de matinée et conduite vers une destination inconnue.

De son côté, le porte-parole de la Charte 77 encore en liberté, Mme Zdena Tomínova, au cours d'une conversation téléphonique avec les avocats français qui n'ont pu se rendre à Prague, faute de visas, leur a déclaré qu'elle s'attendait «à une action brutale de la police durant le procès» et à son arrestation très prochaine.

Dans de très nombreuses villes d'Europe, des manifestants ont protesté contre le procès des membres de la Charte 77 devant les ambassades de Tchécoslovaquie.